

LE PATRIOTE

*Méfiez-vous
de l'homme
nu qui vous
propose
sa chemise.*

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

200 Frs

15^e année

LES LAMPIONS SE SONT ÉTEINTS SUR LA 11^{ème} ÉDITION DU FESPAM



Le Premier ministre, chef du gouvernement Anatole Collinet Makosso, a au nom du Président de la République Denis Sassou N'Guesso, procédé le 22 juillet 2023 au Stade Alphonse Massamba-Débat à Brazzaville, à la clôture de la 11^{ème} édition du Festival Panafricain de Musique (FESPAM).

☞ 13-14

Parafiscalité

LE MINISTRE GUY GEORGES MBAKA SORT LA GROSSE ARTILLERIE

Le port autonome de Brazzaville est parasité par la parafiscalité. Elle occupe une place importante parmi les antivauteurs qui sont décriés au Congo. C'est pourquoi, le ministre de l'économie fluviale et des voies navigables a fait une communication le 18 juillet 2023 à l'attention des directeurs généraux des structures portuaires de Brazzaville et ports secondaires ainsi qu'aux cadres évoluant dans ces ports. Au cours de cet échange, le ministre Guy Georges Mbaka n'y est pas allé avec le dos de la cuillère pour dénoncer avec véhémence la parafiscalité qui porte un sérieux préjudice à l'économie du pays.

☞ 4



Parc national d'Odzala-Kokoua

UN ÉLÉPHANT FURIEUX ATTAQUE UN VÉHICULE ET BLESSE SES OCCUPANTS



Le dimanche 16 juillet courant, un éléphant en colère attaque un pick-up sur la route traversant le parc national d'Odzala-Kokoua, entre Mbomo et Etoumbi, non loin du village Mbèndè. Les dégâts sont importants : les deux occupants du véhicule blessés au second degré, le véhicule gravement endommagé et l'éléphant a perdu une de ses défenses...

☞ 10



COLLECTE DE FONDS DE SOLIDARITÉ DES FILLES ET FILS DE DOLISIE À LA DATE DU 18 JUILLET 2023

☞ 8-9

Réconciliation inter-libyenne

LA COMMISSION PRÉPARATOIRE PROPOSE, LES LIBYENS DISPOSENT

La première réunion de la commission préparatoire de la conférence de réconciliation nationale inter-libyenne s'est tenue à Kintélé les 20 et 21 juillet 2023. Initiée par le Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye que dirige le président Denis Sassou N'Gusso, cette réunion participe de la recherche des solutions durables pour la paix. Elle œuvre en effet, dans la perspective de la tenue prochaine de la conférence de réconciliation inter-libyenne. L'ultime but étant l'organisation des élections générales, la mise en place des institutions démocratiques afin de mettre un terme au chaos qui règne dans ce pays depuis 2011.

La commission n'a pas déterminé la date et le lieu de la conférence de réconciliation inter-libyenne. Mais, elle a reconnu l'urgence de ce dialogue inclusif, étape déterminante pour la restauration de l'Etat de droit. Une tâche ardue, a reconnu la Commission. Tout en annonçant son caractère irréversible, la Commission met les bouchées doubles pour aider les libyens à savourer les délices de la paix. Aux frères ennemis qui se disputent et se battent depuis plus d'une décennie et à l'ensemble des forces vives et politiques de la Libye, le président de la Commission de l'Union africaine Moussa Faki Mahamat a déclaré que les yeux de tous les Libyens sont tournés vers eux, avant de les appeler à travailler à la préparation de ladite conférence. Se réclamant ses liens de sol, de sang et de chair avec les libyens, Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'UA, a partagé sa souffrance au regard de ce qui se passe dans ce pays. « Mon cœur est dévasté par la situation de la Libye », a-t-il affirmé avant d'appeler chaque partie en conflit au dépassement de soi. Le président de l'UA a en outre



Le présidium du Comité préparatoire de a conférence inter-libyenne

exhorté les camps opposés à « ne pas imputer la faute à l'autre, de ne pas travailler pour les intérêts personnels, mais pour celui du pays ». Aussi, il leur a rappelé que « la réconciliation est une rencontre de la raison et parfois des cœurs avec l'adversaire, le concurrent, l'opposant et parfois avec l'ennemi juré. Celui qui dit qu'il ne se rencontre pas avec un

tel, est contre la réconciliation. Il faut dépasser les haines ». Cependant, Abdullah Hussein Al-Hafi, vice-président du conseil d'Etat libyen promet de fournir tous les efforts pour que ce projet soit réalisé. Il a fait savoir qu'il est du devoir de tout le monde d'œuvrer pour sauver la Libye et, qu'il est temps de réunir les efforts pour parvenir à la réconciliation et pour réu-

nifier la Libye. De même, il a exhorté tout le monde à disposer d'une même boussole afin de regarder tous dans le même sens. Pour sa part, le président du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, le Congolais Denis Sassou N'Gusso a fait part de l'urgence de créer les conditions nécessaires à la tenue de

la conférence inclusive inter libyenne de réconciliation. Comme à son habitude depuis sa désignation en 2016, Denis Sassou N'Gusso a insisté dans son mot de circonstance, sur la bonne préparation de cet événement qui constitue à la fois, le préalable aux élections et l'ultime levier au service de la restauration de l'unité nationale et du retour de la paix en Libye. Le président du Comité de haut de l'UA sur la Libye affirme qu'il ne se fatiguera pas de plaider pour des élections inclusives et crédibles, démocratiques et transparentes comme éléments moteurs pour sortir le pays de la situation actuelle. Le président Denis Sassou N'Gusso a déclaré en outre que le devoir appelle à l'approfondissement du dialogue libyen. Il se battra sous l'égide de l'UA pour amener les Libyens à « adhérer à la dynamique de paix et de l'intérioriser au plus profond d'eux-mêmes; à l'approfondissement du dialogue dans la tolérance et la responsabilité. Il faut des avancées sûres et efficaces ». Le président du comité de haut niveau réitère qu'il n'a jamais cru et ne croira pas en une solution militaire. « La solution pacifique a été le postulat majeur pour la restauration de la paix », a-t-il renchéri. En un mot, il croit que les échéances électorales constituent pour les libyens, le point d'encrage du retour à la paix et à la liberté.

Marlène Samba



1^{ère} PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.

G'BOX SERVICES

Une Nouvelle équipe qui vous offre :

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

NOS METIERS

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

NEW FORMULA POWERED BY SAP Business One

NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU

- + De 14 agences dans tout le territoire national

Service Clients :

Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.

Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassai en face du Centre Culturel Français.

Contact 2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net

(+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires






Parlement

DE NOUVEAUX STATUTS POUR LA COUR DES COMPTES ET DU FIGA

Réunis en session plénière le 20 juillet dernier, les sénateurs ont adopté à l'unanimité deux projets de loi déterminant les attributions, l'organisation, la composition et le fonctionnement de la Cour des comptes et de discipline budgétaire. Le sénat a également adopté au cours de la même séance plénière, le projet de loi portant transformation du fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement de très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat en établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). La séance a connu la participation de deux membres du gouvernement en l'occurrence, le ministre de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones Aimé Ange Wilfrid Bininga et la ministre des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo. Cette a été placée sous les auspices de Pierre Ngolo, président du sénat.



Le vote des députés

En effet, le projet de loi organique défendu par le ministre en charge de la justice Aimé Ange Wilfrid Bininga, apporte entre autres innovations : la consécration de la cour des comptes et de discipline budgétaire en tant que la plus haute juridiction financière ; son indépendance par rapport au pouvoir exécutif et au pouvoir législatif. Ainsi, dans le cadre de ses attributions juridictionnelles, la cour des comptes et de discipline budgétaire, juge les comptes ou tous les documents comp-

tables en tenant lieu des comptes publics patents ou de fait. Elle juge aussi les comptes des ordonnateurs et sanctionne les ordonnateurs, les contrôleurs financiers et les comptables publics. Elle déclare et apures les gestions de fait.

Pour le ministre en charge de la justice, la réforme constitutionnelle de 2015 a favorisé l'érection de cette Cour des comptes en une institution constitutionnelle qui devient pour cela la plus haute juridiction du pays en matière financière et comptable.

Il a par ailleurs soutenu qu'avec ses nouvelles attributions, la cour des comptes et de discipline budgétaire consolide son indépendance vis-à-vis des autres institutions. « Avec ces nouvelles attributions, notre cour des comptes c'est concrètement détaché de l'ensemble des juridictions de l'ordre judiciaire. Elle ne vient pour ainsi dire une juridiction à part entière, qui devrait donc accomplir ses missions sans recourir en cassation par exemple à la cour suprême. Les décisions qu'elle prendra seront exécutoires d'offices sans possibilité de recours en cassation sauf que ses décisions peuvent à nouveau être portés à la connaissance de la même cour sur certaines conditions ».

Le projet e loi portant transformation du fonds d'impulsion

de garantie et d'accompagnement des très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat en établissement public à caractère industriel et commercial, a été porté par la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, elle a expliqué que le FIGA est doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière.

En effet, la création du FIGA a-t-elle dit destiné à faciliter des promoteurs de projets au crédit et à promouvoir l'emploi au profit des jeunes par la loi n°23-2019 du 5 juillet 2019 sous la forme juridique d'Etablissement public administratif (EPA) n'a pas atteint les objectifs fixés. Aussi, l'opérationnalisation a-t-elle révélé, à l'issue d'un diagnostic les faiblesses. En conséquence, la transformation du FIGA, d'un EPA en Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) permettrait



Vue partielle des Sénateurs

selon elle de : « renforcer la gouvernance du FIGA par la mise des organes de contrôle clairement établis et régis par le droits OHADA ; rendre obligatoire la tenue d'une comptabilité et la certification des états financiers par un commissaire aux comptes agréé, conformément au droit OHADA. Mais viserait également à favoriser la mixité

des ressources humaines de qualité pour permettre au FIGA d'améliorer ses performances stratégiques et opérationnelles».

Rappelons que les deux projets de loi ont été également adoptés à l'Assemblée nationale.

Dim-Martie Mizère

LA PARABOLE DE L'ÉLÉPHANT

SUR UNE PISTE D'ÉLÉPHANTS

Après avoir écouté tant d'anecdotes sur l'éléphant, j'ai tenu à vivre une partie de la vie de cet animal. Un jour, au milieu de la forêt vierge qui enveloppe mon village et marchant derrière mon grand-père, j'ai fait une grande découverte. Pour la première fois, j'ai emprunté la piste où passent et repassent les éléphants, au cours de leurs pérégrinations saisonnières. A première vue, elle ressemble à une œuvre pensée et réalisée par des humains, tant ses déviations s'harmonisent avec les dénivellations du terrain et les enchevêtrements de la végétation. Ici, rien n'est fait au hasard. A certaines étapes de notre parcours, j'ai voulu croire que la piste sur laquelle nous marchions était entretenue, balayée en permanence par je ne sais qu'elle espèce. Au bout d'une longue journée de marche dans le sous-bois, à travers des marais impénétrables, j'ai appris à comprendre ce qu'est réellement une piste d'éléphants : elle est sans fin, sans obstacle et sinueuse ; serpentant aux pieds des hautes montagnes qui dominent le relief, elle est sans mesures. Sans âge, elle est l'œuvre d'un éléphant inconnu. On ne sait où elle prend naissance, ni là où elle s'arrête. Mais, en toute saison, elle respire la vie et marque sa disponibilité à laisser passer toutes les créatures de la terre. Les prédateurs, ainsi que leurs victimes sont tous les bienvenus ici.

Telle une veine dans un corps humain, la piste d'éléphants est un véritable point de passage dans les entrailles de la forêt dense et de la savane arboriforme. Elle file dans le sous-bois

à perte de vue. Tel un ruisseau qui déverse ses eaux dans une grande rivière, la piste d'éléphants éconduit les pisteurs vers les axes de passage les plus fréquentés.

Débouchant parfois sur des cours d'eau, elle se distingue de l'autre côté dans la boue ou dans le sable portant les empreintes de toutes les espèces qui y passent et repassent. Le long de cette « autoroute » en pleine jungle, tous les arbres et arbustes portent des marques presque indélébiles des maîtres des lieux.

Au cours de cette immersion au milieu de la flore sauvage, j'ai eu le privilège de me rapprocher des espèces les plus rares et de voir des arbres dont je n'avais jamais soupçonné l'existence... Mais ma frustration a été grande de n'avoir rencontré aucun un éléphant sur la piste. Après plusieurs détours dans cet environnement où tout se ressemble, j'étais surpris de savoir que nous étions à côté du village. C'est alors que mon grand-père m'a regardé sans mot dire. Il voulait sans doute m'interroger sur ce que j'ai retenu de ce que j'ai vu. Face à mon hésitation, il a tiré quelques enseignements en me disant : « mon petit, tu as compris qu'une piste d'éléphants n'est pas une propriété exclusive des éléphants ; personne ne saurait évaluer son âge, ni le temps qui lui reste à servir les pèlerins dans la forêt. Même en l'absence de son créateur, une piste d'éléphants parle et renseigne. Elle te parlera davantage demain, à ton prochain passage ».

Jules Débel

LE PATRIOTE

Siège: 106 bis,
Rue Ewo - Ouenzé

N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE
DU 25 MARS 2010

Directeur Général
Patrick YANDZA

Directeur de la Publication
Guy MOUKOZA

Equipe rédactionnelle

Laurent LEPOSSI,

Georges ENGOUMA,

Jules Débel,

Gulit NGOU,

Ernest OTSOUANGA

Dim-Marthe MIZÈRE

Relationniste
Anderson de MBALOE,

Mise en pages

YENGO MALANDA

Impression

Offset

Journal Le PATRIOTE

Port autonome de Brazzaville

LE MINISTRE GUY GEORGES MBAKA SORT LA GROSSE ARTILLERIE CONTRE LA PARAFISCALITÉ

Le port autonome de Brazzaville est parasité par la parafiscalité. Elle occupe une place importante parmi les antivaleurs qui sont décriés au Congo. C'est pourquoi, le ministre de l'économie fluviale et des voies navigables a fait une communication le 18 juillet 2023 à l'attention des directeurs généraux des structures portuaires de Brazzaville et ports secondaires ainsi qu'aux cadres évoluant dans ces ports. Au cours de cet échange, le ministre Guy Georges Mbaka n'y est pas allé avec le dos de la cuiller pour dénoncer avec véhémence la parafiscalité qui porte un sérieux préjudice à l'économie du pays.

Tout porte à croire que les ports de Brazzaville et secondaires de Yoro deviennent aujourd'hui des poches d'évasion fiscale avec la parafiscalité qui prend des proportions inquiétantes dans ces deux structures. Ainsi, pour mettre un terme à ce phénomène qui détruit la compétitivité desdits ports et partant l'économie fluviale, le ministre de l'économie fluviale et des voies navigables Guy Georges Mbaka a rencontré le 18 juillet dernier, les responsables des deux structures portuaires et des cadres. Au cours de cet échange, le ministre en charge de l'économie fluviale a attiré leur attention sur les méfaits de la parafiscalité et donné des directives fermes aux dirigeants des deux structures pour qu'ils mettent immédiatement fin à ce phénomène qui encourage l'évasion fiscale.



Définissant l'objet de sa descente dans ces deux structures, il a déclaré : « je suis venu aujourd'hui pour vous demander d'éradiquer cette pratique rétrograde. Aujourd'hui, il est question de se départir de ces avantages illicites qui font que les lois et règlements de la République sont foulés aux pieds. Beaucoup plus, on porte préjudice au port qui ne peut plus assumer ses obligations dans les conditions requises. Tout le monde sait combien d'argent l'Etat a mis pour créer ces sociétés. En retour, l'Etat ne tire absolument rien, comme si ces sociétés ont été créées pour garantir les intérêts des individus au détriment de l'Etat ».

S'adressant aux services qui évoluent au niveau des deux ports notamment, la police, la gendarmerie, la douane, les eaux et forêts, le ministre leur a demandé de ne plus extorquer à un passager l'argent en sa possession. Il leur demande cependant de mettre en place une formule qui fasse que l'argent d'un contrevenant ne puisse plus être versé pour un service donné. « Il faut interdire les numéraires, parce que la parafiscalité est orchestrée par eux. Le gouvernement, le président de la République veulent enrayer totalement ce phénomène. C'est faisable », a indiqué le ministre Guy Georges Mbaka. Il a en outre déclaré à l'attention des responsables des deux structures que les directives ainsi énoncées doivent être suivies d'effet en pratique.

Le ministre Guy Georges Mbaka reconnaît par ailleurs qu'une pratique est difficile de s'en démettre. Quoiqu'il en soit, on est tenu par la loi, a-t-il indiqué. « On est obligé ; on ne peut pas faire autrement que de respecter les dispositions autorisées par la loi. Nous sommes un secteur qui doit être relancé,

en termes d'économie fluviale. Vous avez déjà entamé un certain nombre de démarches. Il faut les poursuivre, les rationaliser, les perfectionner pour que ceux qui évoluent au niveau du port autonome de Brazzaville et de tous les ports secondaires soient en conformité avec la loi », a conclu le ministre de l'économie fluviale et des voies navigables. Les directives du ministre Guy Georges Mbaka, ont été bien comprises par les responsables des structures portuaires dont le directeur général du port autonome de Brazzaville Daniel Moulougadzezi. « Dès lors qu'il y a eu une instruction très forte que vous venez de donner sur l'institutionnalisation du guichet unique pour la collecte de l'ensemble des redevances perçues au niveau portuaire, c'est une instruction que vous nous donnez au nom du gouvernement. Techniquement nous devons nous asseoir pour sa mise en œuvre parce que nous avons la comptabilité privée à laquelle le PABS et certains partenaires privés sont soumis ; nous avons la comptabilité publique à laquelle la DIGENAF, la douane et les eaux et forêts sont soumises », a précisé le directeur général du port autonome de Brazzaville (PABS).

Patrick Yandza

Vie associative

PANAFRICAN YOUTH UNION DIVERSIFIE SON ACTION SOCIALE

Le premier anniversaire de la création de l'association de Panafrican youth union (Pyn), célébré le 20 juillet dernier a donné lieu à plusieurs activités. Au nombre de celles-ci figurait entre autres, la présentation des ambitions de l'association pour 2023. En effet, Anissa Sassou N'Guesso et Maëva Sassou N'Guesso, respectivement présidente fondatrice et chargée de la communication ont édifié la presse nationale sur les missions de cette association. La styliste Liputa Swagaa et le docteur en hydrogéologie et environnement Gilbert Bassakouahou y ont été de beaucoup dans la réussite de la soirée de gala pour collecter les fonds en vue de la réalisation des forages dans quelques pays d'Afrique les plus exposés au stress hydrique.

L'association Panafrican youth union est une jeune association continentale dont la vocation est de participer aux côtés des autres forces du continent et du monde, à la construction d'une Afrique dans laquelle chaque citoyen trouve le minimum vital, dans l'accès aux services et biens sociaux de base. Elle fonde sa philosophie philanthropique sur des évidences tirées du film d'actions black panther. Ce film invite les femmes et les hommes du continent à servir l'Afrique en nous entraînant les uns et les autres pour qu'ensemble nous nous élèverons toujours. « Pyn vient en aide aux populations africaines en difficulté. Elle place la



Anissa et Maëva Sassou N'Guesso

jeunesse africaine au cœur du développement du continent», explique la présidente. Cette année, renchérit Anissa Sassou N'Guesso, Pyn mise sur

l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. «Le gala de charité panafricain de Kintélé a visé la réalisation d'un palier essentiel

du plan d'actions 2023, à savoir construire vingt forages dans les pays africains les plus affectés par le stress hydrique ».

Le Congo est certes le pays le moins affecté, il aura néanmoins droit, à quatre dispositifs de captation et de fourniture d'eau potable à Igné, Odziba, Inga et Inoni dans le Pool. Ces infrastructures vont renforcer les forages déjà fonctionnels dans certaines structures dont un orphelinat. Elles font le bonheur des habitants de la zone. Si en 2022, Pyn a mis le cap sur l'assistance dans des centres d'accueil des enfants en situation de détresse, notamment les orphelinats, cette année, l'association se donnera les moyens nécessaires à la construction des forages d'eau potable dans plus d'une demi-dizaine de pays africain à l'instar de la République du Congo, du Tchad, de la Somalie, de Madagascar, de l'Angola, du Gabon, a fait savoir la présidente.

« On parle de la guerre de l'eau et, le stress hydrique frappe plus l'Afrique que tout autre continent. Un enfant meurt chaque minute pour une affection liée à la qualité ou à l'insuffisance de l'eau. Notre association veut contribuer à

la limite de ses moyens, à l'accomplissement du sixième point des objectifs du développement durable à savoir, l'accès à l'eau potable. Pyn jouera sa partition à afin de garantir l'accès de tous à l'eau assainie et assurer une gestion durable des ressources en eau », a insisté Maëva Sassou N'Guesso. Elle précise par ailleurs que Pyn n'a aucune prétention de résoudre tous les problèmes de la jeunesse africaine. Cette association estime que « chacun peut aider à son échelle et, en fonction de ses moyens à atteindre l'objectif de l'eau potable pour tous. Nous ne sommes pas des super héros. Mais les forages pourront aider à prévenir des maladies hydriques et nous espérons que d'autres s'y impliqueront aussi ». Pour réaliser des forages aux normes, l'Association Pyn compte sur l'expertise du docteur hydrogéologue et en environnement, Gilbert Bassakouahou. La styliste Liputa Swagaa entend rendre disponible son expertise pour attirer plus d'appuis et faire connaître les missions assignées à cette association. Le gala de charité panafricain organisé a mobilisé de nombreux mécènes nationaux et étrangers dont certains comme Emma Lohes ont donné leur contribution.

Marlène Samba

Navigation aérienne

L'ASECNA CONFIANTE DANS SA MARCHÉ VERS LES NOUVEAUX HORIZONS

Les instances annuelles de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) réunies à Kintélé du 17 au 21 juillet 2023 ont fait le point de la vie et des principales réalisations de l'ASECNA. Elles ont aussi balisé le chemin pour les défis futurs dont certains aboutiront sous la supervision d'Honoré Sayi qui a pris les commandes du comité des ministres de l'ASECNA pendant douze mois. Il a succédé à son homologue nigérien Oumarou Malam Alma dont le mandat est arrivé à terme.

En effet, le 151^{ème} conseil d'administration et la 72^{ème} session du comité des ministres sont les deux principales instances de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar qui constituent des moments cruciaux d'échange sur la gouvernance de cette structure panafricaine et malgache. Le comité des ministres dont les travaux ont été ouverts par le chef du gouvernement a été dominé par la signature d'un accord entre la République du Congo et la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC), une agence de l'Union africaine, spécialisée dans la promotion d'un développement sûr, sécurisé et harmonieux de l'aviation



Remise du certificat de l'aéroport de Maya-Maya

civile en Afrique.

L'autre temps fort de cette session aura été la remise de la certification de l'aéroport international Maya-maya de Brazzaville à Daniel Lefèbvre, directeur général de la société AERCO. Ainsi, « Maya-maya devient le troisième aéroport certifié d'Afrique centrale, après Libreville et Yaoundé. Un pas important pour la République du Congo. Car ce premier certificat est le couronnement de plusieurs années de travail, la preuve des avancées importantes », a déclaré le récipiendaire.

De son côté, avant de transmettre le témoin de la présidence annuelle tournante à son collègue de la République du Congo Honoré Sayi, Oumarou Malam Alma, le ministre de l'aviation civile du Niger, le président sortant du comité des ministres ASECNA a fait son bilan dans lequel, il a fait état de la « nécessité de renforcer les mesures de résolution des conflits sociaux » et annoncé l'adhésion du Rwanda à partir du 1^{er} janvier prochain, en qualité de 19^{ème} pays membre de l'ASECNA. Le nouveau président est au parfum des défis

qui l'attendent. « À présent, le trafic a merveilleusement repris et l'ASECNA doit tirer des leçons de cette pandémie, non seulement en mettant en place des mécanismes à même de prendre en charge ce genre de situation à l'avenir, mais également en diversifiant ses sources de revenus. C'est en cela que les efforts déployés par l'agence pour assurer au niveau continental la fourniture de services satellitaires par son système Sbas sont à saluer », a signifié Honoré Sayi.

Dans son adresse aux participants à ces deux instances annuelles, le premier ministre Anatole Collinet Makosso a évalué le chemin parcouru, les défis à venir et les obstacles à surmonter, afin que l'ASECNA tienne l'ensemble des rêves nourris par ses 14 pères fondateurs en 1959 à Saint Louis au Sénégal. La tenue régulière de ces instances annuelles depuis des décennies, a-t-il signifié, marque l'attachement des Etats à cet instrument de coopération technique dans le domaine de l'aviation civile.

Suite page 6

Hydrocarbures

LA SNPC S'ENRICHIT D'UN NOUVEAU PARTENAIRE STRATÉGIQUE

Ce partenaire n'est autre que la Société nationale algérienne des hydrocarbures (SONATRACH). L'accord y afférent a été signé à Alger, par les deux responsables, en l'occurrence Maixent Raoul Ominga directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) et le président directeur général du groupe SONATRACH Toufik Hakkar. L'arrivée de ce nouveau partenaire prouve non seulement la crédibilité de la SNPC mais aussi la bonne santé des relations entre les deux structures. Cet accord augure des lendemains meilleurs pour le Congo et l'Algérie, au regard des potentialités pétrolières dont regorge chaque pays.

Cet accord qui a été signé le 16 juillet dernier à Alger va renforcer la coopération entre la Société nationale des pétroles du Congo et la Société nationale algérienne des hydrocarbures dans le domaine de l'exploration et du développement des hydrocarbures. Auparavant, les représentants des deux sociétés ont procédé à la présentation dans les moindres détails, de leurs entreprises respectives, mettant en lumière leurs projets et leurs capacités. Après quoi, il y a eu, une visite guidée de l'Institut algérien du pétrole de Boumerdès. L'équipe congolaise a apprécié à leur juste valeur, les différentes possibilités dont offre le groupe SONATRACH. Parmi ces possibilités, on peut citer sans être exhaustif, la forma-

tion des cadres de la SNPC. Comme on le voit, cet accord est suffisamment bénéfique pour le Congo.

L'accord entre la SNPC et la SONATRACH qui prône une meilleure collaboration à long terme entre les deux parties, repose sur l'échange d'informations relatives au pétrole et au gaz, ainsi que sur le partage d'expertise dans plusieurs domaines et de toute la chaîne de valeur. Cette collaboration renforcera les liens entre les deux sociétés et favorisera le développement mutuel de leurs capacités dans le secteur pétrolier et témoigne de la volonté du Congo et de l'Algérie, de densifier leur coopération dans le domaine de l'industrie pétrolière de sorte que, « les échanges d'informations et d'expertise permettent d'op-

timiser les pratiques et les technologies, tout en favorisant le développement durable des ressources énergétiques ».

Pour les signataires, cet accord ouvre des perspectives prometteuses aux deux sociétés et marque le début d'une nouvelle ère de collaboration entre les deux structures qui associent dorénavant leur expertise et leur potentiel dans l'exploration de nouvelles opportunités, la promotion de l'innovation afin de contribuer de plus bel au développement économique des deux pays et à l'amélioration du quotidien des populations des deux pays.

Ce partenariat est aussi stratégique que gagnant-gagnant. D'ailleurs, le directeur général de la SNPC a manifesté sa joie en ces termes : « la SNPC se réjouit de cette collaboration



Les Dg de la SNPC et de la SONATRACH

gagnant-gagnant avec la Sonatrach. Elle est déterminée à poursuivre son engagement en faveur de l'excellence dans l'industrie pétrolière. Grâce à cette coopération, la SNPC renforcera sa position en tant qu'acteur clé du secteur énergétique en Afrique ».

Poursuivant sa déclaration, le directeur général de la SNPC

a affirmé que cet accord vise le développement et la gestion efficace du patrimoine pétrolier congolais, avec pour mission d'explorer, d'exploiter, de développer et de distribuer les hydrocarbures au Congo, en partenariat avec des sociétés internationales.

Henriet Mouandinga

LES BRICS A L'EPREUVE DE LA REALITE

Une grande partie de l'opinion des pays en développement et même d'autres, doivent certainement afficher profil bas en ce moment suite à la nouvelle annonçant l'absence du président russe Vladimir Poutine au sommet des BRICS (Brésil, Russe, Inde, Chine et Afrique du Sud), devant lieu en Aout prochain à Johannesburg en Afrique du Sud . Une absence forcée dans la mesure où l'Afrique du Sud pourrait le livrer à la CPI. Ce pour obéir à l'une des clauses de cette juridiction internationale. La clause astreint un pays membre de la CPI à coopérer pour aider cette institution à incarcérer une personne poursuivie et se trouvant sur le territoire de ce dernier. L'Afrique du Sud, en effet, à l'instar de la plupart des pays africains, a signé et ratifié le statut de Rome qui fonde la Cour Pénale Internationale.

La position sud-africaine suscite des questions et des inquiétudes autour de la viabilité de ce nouveau groupement de pays qui entendent créer une monnaie devant régir leurs transactions en se passant du dollar. Le sommet de Johannesburg devra officialiser la concrétisation de cette monnaie. Ces inquiétudes trouvent leurs explications dans ce retournement de version autour de la présence du président russe. Jusqu'à une période récente, le chef d'Etat Sud-Africain ne cessait de rassurer l'opinion sur cette présence du président Russe au sommet des BRICS d'aout prochain. La dernière nouvelle et la précédente apparaissent comme une cacophonie. Il en découle un sentiment d'abattement au niveau des patriotes africains. Pour eux, ce revirement dissimule une réalité qu'on ne tient pas à révéler et ce en dépit des explications officielles. En effet, des entretiens ont eu lieu avec le président Poutine et le président sud-africain Cyril Ramaphosa et d'autres responsables des BRICS sur la question.

Les inquiétudes des partisans

Le pays de Mandela est considéré à leurs yeux comme un grand frère à même de les protéger des velléités déstabilisatrices étrangères. L'Afrique de Sud dispose de l'armée la plus moderne du continent et



Photo de famille des leaders des BRICS

qui a une certaine expérience. Ces forces ont combattu pendant la deuxième guerre mondiale. Aujourd'hui encore, elles participent aux opérations de maintien de la paix dans les quatre coins de l'Afrique. Sur le plan économique, elle est perçue par de nombreux observateurs comme un pays industrialisé au même titre que ceux de l'Europe. L'Afrique du Sud possède des industries militaires aux nombre desquelles celles qui construisent des avions de chasse. Le fait que ce pays arrive à intégrer les BRICS souligne assez la place particulière qu'il occupe sur le continent et auprès des africains. Pour tout dire, il incarne quelque part la fierté des africains. Ce n'est donc pas par hasard si nombre d'entre eux

choisissent l'Afrique du Sud comme leur seconde patrie.

Une erreur d'appréciation

Mais cette image s'est quelque peu écornée dans la mesure où la plupart des africains pensent que l'Afrique du Sud a trop vite cédé aux injonctions occidentales. L'explication qu'ils donnent à la position sud-africaine est que les autorités n'ont peut-être pas bien évalué leur acte. Les conséquences sont qu'il apparaît à leurs yeux comme un pays qui a choisi son camp. Aujourd'hui, les occidentaux exultent, ils ont réussi leur challenge, celui d'avoir empêché Poutine de sortir et de participer au sommet des BRICS. Il est loisible de se souvenir

des discours incendiaires de Joe Biden tout au début de la guerre ukraino-russe. Il est difficile de contester la traduction dans les faits des menaces proférées du président américain au regard de la séquence qui vient de se dérouler. Il est incontestable non plus que l'Afrique du Sud y a contribué à son corps défendant. Mais la question qui torture les ménages des opinions qui tiennent à l'avènement d'un nouvel ordre mondial plus juste, est les conséquences que pourrait avoir sur la suite des BRICS, cet épisode. Certains observateurs soutiennent que cet épisode est l'aboutissement des premiers missiles que les défenseurs de l'ordre mondial actuel ont décoché contre le front des BRICS en vue de le

déstabiliser, sinon de l'étouffer. Il ne faut pas se leurrer, ces derniers ne voient pas d'un bon œil la venue sur la scène mondiale de cet ensemble de pays émergents qui sont en mesure de faire voler en éclats l'hégémonie séculaire du dollar. Les BRICS revendiquent aujourd'hui 23% du PIB mondial, 42% de la population mondiale. Cette dernière statistique pourrait bondir dans les jours ou les mois à venir. En effet plusieurs pays se bousculent au portillon en vue d'adhérer aux BRICS parmi eux se trouvent l'Argentine, l'Arabie Saoudite, le Bangladesh, l'Iran. Devant cette force, la menace est réelle pour les partisans de l'ordre actuel. Ils recourront à d'autres missiles autrement plus puissants que ceux qui ont abouti à l'empêchement de la présence du président russe Vladimir Poutine au sommet des BRICS qui se tiendra du 22 au 23 aout en Afrique du Sud.

Les BRICS sont avertis et devraient prendre avec intelligence les menaces potentielles ou réelles que suscite leur montée en puissance. On peut penser que les premiers missiles tirés sur eux ont été bien parés. En effet à bien réfléchir, on tombe sur la conclusion qu'au fond, l'Afrique du Sud n'est pas tombée dans le piège. Elle a plutôt privé les occidentaux d'une occasion rêvée de semer le bazar en cherchant coûte que coûte à arrêter le président russe. Ce qui aurait débouché sur le report de l'important sommet qui verra se concrétiser la décision relative à la création de la monnaie des BRICS. D'autres missiles suivront car les autres ne rendront pas l'âme en souriant.

Laurent Lepossi

L'ASECNA CONFIANTE DANS SA MARCHÉ VERS LES NOUVEAUX HORIZONS

Suite de la page 5

« Cette expérience a porté ses fruits, fait des émules dans le monde, relevé les différents défis pour être un modèle réussi de la communauté aéronautique ».

Poursuivant sa déclaration, le premier ministre Anatole Collinet Makosso a exhorté les participants à davantage d'efforts, pour maintenir l'excellence et faire face aux nouveaux défis. Il constate par ailleurs que « l'ASECNA a anticipé les évolutions en se dotant d'un satellite. Cette expertise avérée permet de



s'adopter aux nouvelles technologies de l'aviation ». Le chef du gouvernement indique à cet effet que ce bel outil de coopération s'illustre comme un pilier du marché unique de l'aviation civile (MUTAA), aux fins de faire de l'ASECNA un pôle d'excellence en matière de sécurité et de la navigation aérienne.

Signalons qu'en janvier prochain, les 18 membres de l'Asecna seront rejoints par le Rwanda dont le ministre des transports a assisté comme simple observateur à ces deux activités.

Marlène Samba

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE CONCESSION DU BARRAGE HYDROÉLECTRIQUE D'IMBOULOU

Les trois ministres congolais en l'occurrence : Denis Christel Sassou N'Guesso, Emile Ouosso, Ludovic Ngatsé ont procédé le 19 juillet dernier à la signature d'une convention de concession de la centrale hydroélectrique d'Imboulou avec la société Nea-Imboulou qui est une filiale des sociétés Hydro Opération International et Action Energy. Cette concession est la matérialisation des réformes instituées par le gouvernement dans le secteur de l'électricité au Congo. La centrale hydroélectrique d'Imboulou, avec une puissance installée de 120 MW est située à cheval sur les départements du Pool et des Plateaux.



Poignée de main après la signature de l'accord

Avec la signature de cette convention, le barrage hydroélectrique d'Imboulou est désormais sous la tutelle de la société Nea-Imboulou, une filiale du groupement Hydro Opération International Energy. Cette réforme intègre les mesures élaborées de commun accord entre le gouvernement de la République, la Banque Mondiale et le Fonds monétaire international. L'objectif poursuivi est d'améliorer la qualité d'électricité dans notre pays. Le président directeur général (PDG) de Nea-Imboulou Amir Kheradmand est satisfait de cette concession. « Nous sommes très conscients de l'honneur qui nous a été fait de nous donner en concession la plus grande centrale du Congo. Nous avons aujourd'hui la possibilité de pouvoir participer au développement du pays », a déclaré le PDG Amir Kheradmand. Le ministre en charge du budget Ludovic Ngatsé estime que cette concession est une ma-

nière pour l'Etat d'intéresser les nouveaux investisseurs dans ce secteur d'électricité et une manière d'alléger ses charges, de contribuer au développement du pays et à créer des emplois. De son côté, le ministre de l'énergie et de l'hydraulique Emile Ouosso a apaisé les inquiétudes des uns et des autres, relatives aux conséquences de ces concessions en ces termes : « le Congo n'est pas en train de brader ses barrages hydroélectriques qui sont plutôt mis en concession pour une durée déterminée. Il ne vend pas non plus la société E2C. L'Etat n'a plus de moyens pour financer toute la diversification de son économie qui doit se faire désormais par les partenaires publics-privés. Si le concessionnaire est défaillant, l'Etat retire la concession », a indiqué le ministre Emile Ouosso. Poursuivant sa déclaration, le ministre en charge de l'énergie a affirmé : « dans toutes les conventions, il y a un PackBot. Il y a un loyer

qui est normalement de plus 50 millions à payer à E2C, la propriétaire du patrimoine au niveau de l'Etat congolais. Aucun barrage n'est vendu ». Le ministre de l'énergie et de l'hydraulique a en outre répondu aux partenaires sociaux qui redoutent des licenciements en masse suite à la concession du barrage hydroélectrique d'Imboulou. Le ministre s'est voulu rassurant quant aux travailleurs qui évoluaient au niveau de ce barrage. Le ministre Emile Ouosso, n'a de cesse d'indiquer que les travailleurs qui évoluaient au niveau de ce bar-

rage concédé seront transférés dans les nouvelles entités. Ils y rentreront avec tous leurs avantages acquis. Il sied de noter que la partie congolaise a été représentée à cette cérémonie de signature des accords de concession par le ministre de l'Energie et de l'hydraulique Emile Ouosso, le ministre de la coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé Denis Christel Sassou N'Guesso et le ministre du budget, des comptes publics et du portefeuille public Ludovic Ngatsé. La société Nea-Imboulou a été

représentée par son président directeur général de Nea-Imboulou Amir Kheradmand. Pour tout dire, la société Néa-Imboulou et E2C s'occuperont pendant trente ans, de la réhabilitation, exploitation, modernisation et la gestion de la Centrale Hydroélectrique d'Imboulou. D'autres barrages hydroélectriques ont été déjà concédés à des sociétés privées. Il s'agit du barrage de Moukououlou, du Djoué et de Liouosso.

Alexdandre Ôgnégné

Protection des écosystèmes

LE FMI ET LA BANQUE MONDIALE SALUENT LES EFFORTS DU CONGO

Le lundi 17 juillet dernier à Brazzaville, le représentant permanent du Fonds Monétaire international (FMI) au Congo, Nicolas Million, et la nouvelle représentante résidente de la Banque mondiale au Congo Louise Pierrette Mvono, ont échangé avec la ministre de l'Environnement, du développement durable et du bassin du Congo Arlette Soudan Nonault. Au cours de leurs échanges, ils ont parlé des efforts menés par le Congo en matière de protection des écosystèmes, ainsi que l'accompagnement des institutions de Bretton Woods.



Séance de travail des experts du FMI et de la Banque mondiale avec la ministre

Suite aux échanges avec la ministre, le représentant du FMI Nicolas Million a salué le climat au Congo en matière de protection des écosystèmes et entend accompagner le Congo aussi bien financièrement qu'économiquement dans la réalisation de ses projets. C'est dans ce sens qu'il a indiqué : « nous avons eu le plaisir d'échanger aujourd'hui avec la ministre sur les stratégies du gouvernement congolais au sujet du climat. Nous avons également évoqué les possibilités d'ac-

compagner le Congo. Pour ce qui est du Fonds monétaire international, nous sommes un partenaire économique et financier, qui accompagne le pays pour mener à bien ses projets ». Pour la représentante de la Banque mondiale, le dynamisme du Congo dans la gestion et la protection des écosystèmes, notamment son leadership dans l'élaboration et l'exécution des questions liées à la protection de l'environnement ne fait plus l'ombre d'un doute. A la lumière de ce qui précède, elle

a rappelé le positionnement stratégique du Congo en matière de préservation et la restauration des écosystèmes.

Madame Louise Pierrette Mvono, a par ailleurs rassuré que la Banque mondiale va continuer d'appuyer le Congo

dans la mise en œuvre des projets environnementaux dont le Fonds bleu.

Dim-Martie Mizère

Situation sanitaire dans le Niari et la Bouenza

COLLECTE DE FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LES MALADES

Face à la situation épidémiologique qui sévit dans la ville de Dolisie, le ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le parlement, Pierre Mabiala, a initié le mardi 18 juillet dernier à Brazzaville une collecte urgente d'un fonds de solidarité pour aider les malades dans la ville de Dolisie.

Depuis le 11 juillet dernier, la ville de Dolisie connaît une flambée d'épidémie qui a déjà fait 1.365 cas dont 12 décès. Selon les échantillons analysés, il s'agit de trois maladies dites des mains sales, à savoir la shigellose, le choléra et la fièvre typhoïde.

Face à cette situation, le ministre Pierre Mabiala a indiqué qu'il faut agir. « *Nous allons poursuivre l'action, car le jeu en vaut la chandelle* », a-t-il dit. Il a précisé que l'argent collecté sera mis à contribution pour renforcer l'assistance sanitaire.

Poursuivant ses propos, il a évoqué la nécessité de se mettre ensemble pour y remédier. « *Il faut que nous nous mettions tous ensemble pour montrer notre détermination et notre élan de solidarité vis-à-vis des maladies. Il faut passer à l'action. Nous avons des enveloppes et chacun doit en prendre une. On ne fixe pas le*



Les contributions citoyennes pleuvent

montant. Il s'agit d'un élan de cœur et de solidarité », a-t-il indiqué aux ressortissants de cette localité.

Au cours de cette opération de collecte des fonds, une commission de suivi, présidée par le député de la circonscription

de Louvakou, Jean Aimé Mavoungou, a été mise en place pour décompter le montant et établir un répertoire des donateurs dont fait partie le Chef de l'Etat Denis Sassou N'Gusso, qui a apporté une contribution de 10 millions de FCFA ; suivi de 5 millions de CFA de Jean Dominique Okemba secrétaire général du Conseil national de sécurité et bien d'autres personnes. Remerciant l'ensemble des filles et fils de Dolisie, le président de la commission Jean Aimé Mavoungou a souhaité la poursuite de cet élan de solidarité afin d'améliorer, au fur et à

mesure la situation des populations. Prenant la parole à son tour, l'un des ressortissants de Dolisie, Pierre Nguimbi a affirmé que la ville de Dolisie a toujours eu une mauvaise qualité de l'eau. Il a par ailleurs invité tous les ressortissants, avec le soutien de la mairie, à prendre en charge les problèmes de l'eau et de la salubrité. Pour réduire le risque de contamination, le ministre de la santé et de la population a recommandé lors de sa déclaration sur l'état sanitaire l'observation de plusieurs mesures hygiéniques et le respect des pratiques générales de salubrité. Notons qu'en dehors de Dolisie, l'épidémie a touché les villes de Pointe-Noire qui a enregistré 16 cas suspects, dont deux décès ; Mouyondzi, dans le département de la Bouenza avec deux cas suspects et Brazzaville, un cas dont un décès.

D.M.M;

LA LCDE ET LE GOUVERNEMENT LA MAIN DANS LA MAIN POUR ÉRADIQUER LA TRIPLE ÉPIDÉMIE

Le choléra, la shigellose et la fièvre typhoïde font rage à Dolisie, le chef-lieu du département du Niari. Trois épidémies sévissent depuis le 17 juillet 2023 dans cette commune. Des vies sont abrégées et des contaminations s'enchaînent, y compris dans d'autres départements. Un problème d'hygiène qui n'a rien à voir avec l'eau potable qui est pourtant conforme aux normes de l'OMS dans cette localité. Pour mémoire, l'eau à Dolisie est fournie et distribuée par La Congolaise Des Eaux (LCDE), selon le directeur général Parfait Chrisostome Makita. Toutefois, il en appelle à l'observance des mesures édictées par le ministère de la santé et de la population pour être épargné ou sauvé, en cas de contamination.

Cette triple épidémie a été diagnostiquée le 14 juillet 2023 à Dolisie et ses environs. On se souvient que le ministère de la santé et de la population faisait état de la situation sanitaire de la ville de Dolisie. Celle-ci était marquée par une maladie dont les principaux symptômes sont la fièvre à 39°C et 40°C, les céphalées, les douleurs abdominales, la diarrhée, les vomissements et la fatigue générale. Après analyse de 78 échantillons au Laboratoire national de santé publique, les résultats ont mis en évidence le Choléra avec 15 échantillons positifs ; la Shigellose avec 34 échantillons positifs ; la toxi-infection alimentaire avec 63 échantillons positifs ; le choléra, la shigellose et toxi-infection alimentaire à la fois avec 11 échantillons positifs ;

la fièvre typhoïde avec 2 échantillons positifs. Parlant des dites affections dans sa communication y relative, le ministre de la santé et de la population Gilbert Mokoki précisait que pour le choléra, les symptômes sont les suivants : la diarrhée, des vomissements et de la fatigue générale. En ce qui concerne la shigellose, le malade souffre des douleurs abdominales, des vomissements, de la fièvre et de la diarrhée sanguinolente. La fièvre typhoïde se caractérise par la fièvre accompagnée de maux de tête, de la diarrhée, des vomissements et douleurs abdominales. Pour stopper la contamination, le gouvernement avait demandé à toute personne présentant les signes de ces maladies, de se rapprocher le plus tôt possible, d'un

centre de santé intégré ou de l'hôpital le plus proche pour une prise en charge rapide afin d'éviter les complications souvent mortelles. Sur le terrain, cette urgence sanitaire avait déjà fait 12 victimes à Dolisie sur 1 365 cas suspects ; deux décès à Pointe-Noire sur les 16 cas suspects ; deux cas suspects à Mouyondzi et un cas probable de décès à Brazzaville.

Le gouvernement exhorte les départements non encore en épidémie à se mettre en alerte et demande à chacun de « *se laver régulièrement et correctement les mains à l'eau propre et au savon ou en utilisant une solution hydroalcoolique ; avant de faire la cuisine, avant de manger ; avant de s'occuper d'un bébé ; après avoir été aux toilettes ; avant et après avoir manipulé les aliments ; après avoir fait un travail avec ses mains ; bien cuire les aliments à au moins 70 oc ; de ne pas manger d'aliments non cuits à moins qu'ils ne puissent être pelés ou décortiqués ; de laver les fruits et légumes avant leur consommation ; de boire de l'eau potable ; de faire les selles dans les toilettes et non à l'air libre ; de couvrir les*

aliments cuits et les conserver soigneusement ; de maintenir toutes les surfaces de la cuisine propres ; de nettoyer les lieux d'habitation ».

Le ministre Gilbert Mokoki rassure par ailleurs la population que, « *le personnel du ministère de la santé et de la population, en collaboration avec les autorités locales, est à pied d'œuvre sur le terrain, pour maîtriser ces épidémies* ». Il exhorte la population à faire recours aux services de santé les plus proches, devant tout cas suspect.

Un message intériorisé et relayé par LCDE qui, par la voix de son directeur général « *avait déjà pris les mesures suivantes de renforcement du potentiel de chloration dans ses usines ; le renforcement du contrôle de qualité de l'eau brute et de l'eau traitée ; l'intensification des purges des réseaux, en cas de nécessité et ce, en dehors des actions habituellement programmées ; la mobilisation des équipes techniques* ».

Balayant d'un revers de la main, les rumeurs affirmant que l'eau fournie par l'entreprise qu'il dirige ne serait pas innocente dans la survenue de cette situation sanitaire, Parfait Chrisos-

tome Makita a fait noter qu'au contraire, l'eau est au centre des mesures de riposte à cette épidémie. Premier maillon de l'application de ces mesures préventives, LCDE est solidaire aux victimes de ce drame.

La « *LCDE rassure qu'elle met tout en œuvre pour leur apporter les ressources en eau nécessaires, afin de combattre ces épidémies mises en évidence par de grands laboratoires de notre pays. Elle se tient aux côtés du gouvernement pour renforcer aussi bien la sensibilisation que d'autres solutions idoines afin d'éradiquer ces épidémies* », annonce le directeur général qui rassure aussi la population que cette épidémie n'est pas liée à l'eau de LCDE, mais plutôt aux questions d'hygiène. « *Jusqu'ici les analyses de l'eau produite et distribuée par la LCDE n'ayant démontré aucune présence de micro-organismes ou autres particules polluants. La qualité de l'eau produite et distribuée ne fait l'objet d'aucun doute quant à son caractère potable en respect des normes prescrites par l'OMS. Nous invitons les populations à consommer l'eau des robinets et à renforcer l'hygiène domestique* », conclut Parfait Chrisostome Makita.

Ernest Otsouanga

COLLECTE DE FONDS DE SOLIDARITÉ DES FILLES ET FILS DE DOLISIE À LA DATE DU 18 JUILLET 2023

01- Denis Sassou N'Guesso	10.000.000	31- Eléma Lebon	5.000	61- Ghomas Solo Chesnet	10.000	91- Kouélé Sahel	5.000
02- Denis Omar Bongo	30.000.000	32- Babenga Aaron	2.000	62- Kindou Kongo	4.000	92- Okemba Rufin Serge	10.000
03- Jean Dominique Okemba	5.000.000	33- Ipoudi Davignon	5.000	63- Passy de Passi	10.000	93- Dolisiana	30.000
04- Pierre Mabila :	4.000.000	34- Ngatali Ngonou	5.000	64- Jean Valeur Mbani	73.000	94- Lébo Ange	100.000
05- Emile Ouosso	1.000.000	35- Ndinga Bissombolo	2.000	65- Niatsy Maboukana	25.000	95- Lalisini Justine	50.000
06- Pierre Michel Nguimbi	500.000	36- Mitaha Iwangou	10.000	66- Nimi Gilbert	2.000	96- Ossialoulou Jean Claude	2.000
07- Henri Loundou	500.000	37- Personnel AFAT	200.000	67- Moudouemba Batselili	100.000	97- Nzila Town	10.000
08- Ndombo Georges	30.000	38- Ngayino Nino	25.000	68- Ndinga Brice	10.000	98- Assélé Christelle	10.000
09- Nimi Matsouélé	5.000	39- Ngouma Hervé	50.000	69- Mahonda Amour	2.000	99- Siapa Régis	10.000
10- Mounoua Wass	5.000	40- Souaka Hamedé	10.000	70- Matété Mounoua Julien I.	90.000	100- Makita Benjamin	10.000
11- Bofoudzo Gaël	10.000	41- Mouanou Bibalou	1.000	71- Mavougou Jean Aimé	30.000	101- Niama Ibouili	30.000
12- Tsoumou Fall	20.000	42- Mouandza Pierre	30.000	72- Batantou Sidonie	10.000	102- Mahinga Michel	250.000
13- Alain Bojac	10.000	43- Mouloungui Rodrigue	200.000	73- Mayanith Marina	50.000	103- Koumba Alphonse Patrick	5.000
14- Ngamana Sengo	10.000	44- Sans nom	500	74- Boungou Ngot Darech	10.000	104- Landou Bayoungoussa A.	50.000
15- Mboumba Ndombi	20.000	45- Mapaha Elysathe	30.000	75- Nimi Albert	10.000	105- Mangou Hugin Fernand	10.000
16- Jean Claude Moundanga	50.000	46- Malong Félix	10.000	76- Ngomez Moueni	10.000	106- Tsamba Léon	10.000
17- Mvouendé Martin	50.000	47- Tsimba Prudence	30.000	77- Koud Jean	10.000	107- Yéya Angélique	5.000
18- Mananga Philippe	20.000	48- Boussi Ikolo Romaric	10.000	78- Mabila Lélo	50.000	108- Ossété Ngoulou Magda	10.000
19- Batantou Félicité	150.000	49- Moukouengou Leger	10.000	79- Ivoumbala	1.000	109- Moukassa Nicaise	5.000
20- Tsiba Joes	20.000	50- Tsobo Chléo	10.000	80- Moukokuou Sidonie	20.000	110- Minaka Chantale	10.000
21- Mombo	20.000	51- Moukobo Edwige	15.000	81- Ngot Bertrand	40.000	111- Matsouélé Serge	20.000
22- Babéla Eliennette	40.000	52- Mboumba Syldeic	1.000	82- Ngoumba Yvon Cyr	25.000	112- Yoba Florelle	10.000
23- Pétélo Simon Pierre	5.000	53- Mabila Amour	50.000	83- Nzahou	5.000	113- Ngoulou Prince	20.000
24- Nongo Samounou	20.000	54- Ngouma Sathurnin	50.000	84- Baloussi Louise	00.000	114- Pindou Guy Charles	10.000
25- Matsoumbou Clairisse	10.000	55- Assélé Herman	50.000	85- Bondouandza Juste	10.000		
26- Dibakissi Constant	2.000	56- Kimbatsa Gyldas	30.000	86- Mabita Jean Claude	10.000		
27- Mouanda Mivère	10.000	57- Lobosso God	1.000	87- Directeur Etude BECTEC	2.000		
28- Mafoumbi Ignace	20.000	58- Onguélé Franck	2.000	88- Ngoyo Raket	1.000		
29- Antoine Ngouala	30.000	59- Mbemba Vethey	300.000	89- bayoulou	5.000		
30- Dieu Voungat	10.000	60- Tsiba Charles	5.000	90- Yves Tsoumou	50.000		

Soit un montant total de 54.183.000 francs Cfa, à la date du 18 juillet 2023

Le Président National de la commission

Gérontologie

LA PREMIÈRE MAISON DE REPOS FONCTIONNELLE À BRAZZAVILLE

Située au n° 2 de la rue Moundzele David, quartier Nganga Lingolo dans la partie sud de la capitale, cette maison a été inaugurée le 22 juillet 2023. La résidence DM est construite à quelques encablures de l'arrêt de bus Tata Ndzo sur la voie qui mène à Kin-kala. Initiative de Divine Morel, la première du genre à Brazzaville « offre un accompagnement sur mesure aux personnes âgées, aux personnes en convalescence et à celles en situation de handicap ».

La Résidence DM a ouvert ses portes au public le 22 juillet 2023 au cours d'une cérémonie qui a mobilisé, au-delà des populations environnantes, des curieux, des invités de marque venus des arrondissements de Brazzaville. Au nombre de ces invités figuraient quelques sommités du système sanitaire congolais. Après le mot d'accueil de la promotrice de ce centre reconnaissable par son bâtiment principal de type R+1 dans une zone où règnent le calme, la tranquillité et la paix qui sont actuellement des denrées rares dans les quartiers populaires de Brazzaville. En effet, Divine Morel a présenté la structure à la faveur d'une visite guidée.

À travers la Résidence DM, Divine Moundzele offre « un petit coin de paradis » aux personnes âgées, aux personnes en convalescence ou en situation de handicap à la recherche d'un endroit qui procure de la quiétude absolue et propice au suivi d'un traitement sanitaire des malades et au repos d'un retraité. Il s'agit d'une introspection ou réconciliation avec

soi-même, pendant une période pouvant aller d'une semaine à un mois selon le besoin exprimé. Cet espace où il fait bon vivre abrite un bâtiment principal comprenant des chambres équipées, spécialement aménagées et modulables selon le besoin exprimé par l'occupant. On y trouve des paillettes, une piscine, des aires de détente, une terrasse avec une vue imprenable sur les verdoyantes collines du quartier Kilomètre 17. « Elle offre tout ce qu'il faut pour une personne âgée en quête d'accompagnement et de tranquillité », réagit Célestin Miakouka, un riverain au terme de la visite des locaux.

Ouvert désormais au public, ce centre de repos accueille les personnes désireuses d'un accompagnement au quotidien. « Il leur offre tout ce qu'une personne ne peut plus faire chez eux, surtout les personnes atteintes des maladies liées à leur d'âge », explique la promotrice. Divine Morel, une ancienne aide-soignante, mais surtout infirmière basée à Bordeaux en France est titulaire d'un diplôme supérieur en gérontologie sociale. En



Enfin une maison de repos au Congo

France, elle a longtemps exercé en gérontologie. Connaissant la situation parfois précaire dans laquelle vivent les séniors dans son pays d'origine et la stigmatisation dont elles sont souvent victimes de la part de leurs proches, Divine Moundzele Epouse Morel a tenu à matérialiser ce projet pour lequel elle sollicite l'appui des autorités nationales à l'instar des ministres de la santé, des affaires sociales, des sports ou de la culture et des arts aussi bien pour la prise en charge des vieilles gloires musicales, culturelles et sportives abandonnées et en difficultés. Cette maison offre aussi son assistance dans l'encadrement administratif. « Je suis passionnée des personnes âgées. J'ai pendant longtemps, fait de l'accompagnement des

personnes âgées. J'ai rencontré des personnes maltraitées. J'ai voulu mettre ma maison à profit pour les aider », explique Divine Morel.

Encouragée naturellement dans cette aventure par son époux, Jean Yves Morel qui a donné du sien pour la matérialisation de cette ambition, Divine explique le fonctionnement quotidien de la Résidence DM en ces termes: « DM n'est qu'une maison, de repos. Elle permet à la personne de se reposer. Elle reçoit des personnes autonomes qui ont besoin de l'accompagnement. Elle n'est pas une maison médicale, mais d'accompagnement. Elle respecte au mieux, la dignité et l'intimité de ces personnes ». Aussi, elle affirme que cette maison n'a pas un médecin sur place. Les personnes accueillies

et atteintes d'une grande pathologie seront en contact avec un médecin qui viendra de l'extérieur. A la Résidence DM, chacun est libre et se sent chez lui.

Cet accompagnement est offert à vil prix, juste une contribution qui permet la prise en charge des employés. « Ce n'est pas gratuit. J'ai dix employés dont deux sentinelles et huit auxiliaires de vies qui travaillent dix heures par jour ». La promotrice explique que pour un mois d'accompagnement, on devra verser 100 000 FCFA et la personne bénéficiaire a trois repas par jour, outre les attentions diverses qu'elle mérite dans ce cadre paradisiaque, malgré la cherté de la vie.

L'initiative est encouragée par le professeur Thierry Ngombé, directeur général du CHU-B qui parle d'une première en République du Congo. Il n'exclut pas de conseiller aux malades admis au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville à la recherche d'un endroit approprié de poursuivre leur traitement à la résidence DM. Si Divine Morel n'a donné aucune explication du sigle DM, ceux qui ont l'imagination fertile prétendent que ce sigle renvoie à son nom de jeune fille, à savoir Moundzele Divine. D'autres disent qu'elle a rendu hommage à son géniteur rappelé à Dieu, Moundzele David à qui le quartier a immortalisé en donnant son nom à la rue qui abrite aujourd'hui la résidence DM. Il a été le premier à construire une maison moderne dans le quartier, raconte un congénère de l'illustre disparu.

H.M.

Parc national d'Odzala-Kokoua

UN ÉLÉPHANT FURIEUX ATTAQUE UN VÉHICULE ET BLESSE SES OCCUPANTS

Le dimanche 16 juillet courant, un éléphant en colère attaque un pick-up sur la route traversant le parc national d'Odzala-Kokoua, entre Mbomo et Etoumbi, non loin du village Mbèndè. Les dégâts sont importants : les deux occupants du véhicule blessés au second degré, le véhicule gravement endommagé et l'éléphant a perdu une de ses défenses...



Cette scène pose le sempiternel problème effrayante de gestion des conflits hommes/éléphants. Elle dénote la dangerosité de la circulation sur les routes et pistes qui traversent la réserve naturelle. Selon les usagers, que l'on soit sur l'axe Makoua-Ouessou ou celui reliant Etoumbi à Mbomo, les risques sont les mêmes : obstruction de la voie par les animaux (éléphants, buffles, lions...), actes d'agression...

Ce qui vient de se passer à Mbomo confirme les risques que les usagers prennent chaque jour en traversant le parc national d'Odzala-Kokoua, connu pour abriter de nombreuses espèces animales. C'est sans doute aussi la réserve où vit la plus grande population d'éléphants en Afrique centrale.

Les témoignages des deux membres d'équipage agressés parlent d'eux-mêmes. En effet, ne doutant de rien, comme à leur habitude, les deux compagnons ont quitté Mbomo en toute confiance, pour se rendre à Etoumbi à bord de leur véhicule. Alors que le véhicule amorçait une petite pente aux abords du village Mbèndè, le conducteur s'est rendu compte de la présence d'une horde d'éléphants sur le côté droit de la route. Ne pouvant ni s'arrêter ni revenir en arrière, il a choisi de donner un coup de barre à gauche, pour éviter de percuter ces bêtes. Mais, cette précaution n'a pas suffi, puisque l'un des animaux s'est brusquement détaché du groupe, pour se mettre aux trousses du véhicule. Il l'a rattrapé au moment où le conducteur apeuré, était en pleine manœuvre, afin de poursuivre sa route. Sans sommation, l'animal furieux s'est mis à charger le véhicule,

d'abord par l'arrière, puis sur le flanc droit, avant de le pousser sur près de quinze mètres et de le coincer contre un talus. Ni le bruit du moteur ni les phares allumés du véhicule n'ont pu arrêter l'élan guerrier de l'animal en furie. Placé devant l'engin, l'éléphant déchaîné a lourdement chargé le véhicule en lui administrant de grands coups à la fois sur les flancs et sur le toit, sans doute pour espérer déloger ses occupants. Dans un dernier sursaut, il a fait usage de ses défenses et de toutes ses forces, il a tenté de renverser le véhicule. Mais en vain. Heureusement pour l'équipage, l'animal n'a pas réussi à perforer la cabine du véhicule. A la fin de cette dure épreuve de plusieurs minutes, l'éléphant a perdu une de ses défenses. Quant aux deux occupants du véhicule, quoique blessés ils ont gardé leur calme et n'ont pas bougé d'un iota.

A l'issue de son combat contre l'acier, l'éléphant guerrier a perdu une défense. Affaibli, il s'est retiré avec tout le reste du troupeau, en laissant sur le champ, une pointe d'ivoire ensanglantée, un véhicule gravement endommagé, deux voyageurs blessés et évacués au centre de santé d'Etoumbi. Cette scène aurait pu tourner au drame, si les deux compagnons n'avaient pas gardé leur sang froid.

La colère de M. Franck Bolla-Ngonga, propriétaire du véhicule détérioré est à son comble: « que vais-je devenir, sans ce véhicule qui m'aide à faire vivre ma famille ? Que vont devenir les populations de Mbomo pour qui ce véhicule est tout à la fois : ambulance, corbillard et moyen de transports des personnes et des marchandises ? », s'indigne-

t-il.

Toutefois, ce questionnement relance l'épineux problème du conflit hommes/éléphants dans cette zone où la population des éléphants ne cesse de galoper. En effet, jusque-là ce problème se posait seulement en termes de destruction des produits agricoles et toutes formes de pression sur les populations riveraines... Point n'est besoin de rappeler que depuis plusieurs années, les habitants des villages Lébangou, Diba, Mbèndè, Ebana, Papaye, Mbanza, Olèmè, siués aux abords du parc, vivent un véritable calvaire, avec la présence de plus en plus massive des éléphants. Chaque jour davantage, ils déplorent d'énormes dégâts causés par ces animaux ivres de quiétude dans cet environnement ré-



Le véhicule endommagé par l'éléphant

solument acquis aux causes de la conservation. En conséquence, de vastes étendues

emblavées en manioc, bananiers, maïs, canne-à-sucre et agrumes sont mises à sac, année après année ; devenant ainsi la principale cause de la famine qui s'abat à huis clos dans les ménages.

De plus en plus, la présence des éléphants est perçue comme un malheur pour la population locale. L'attaque d'un véhicule par un éléphant ce 16 juillet ajoute la pression des animaux sur les humains. De nombreux villages sont menacés de disparition; le ravitaillement de Mbomo et ses environs devient une opération à risques pour les commerçants et autres petits vendeurs.

Jules Débel



Les deux membres d'équipage agressés par l'éléphant



OUVERTURE DES LIGNES
ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!
 après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo



Brazzaville
ETOUMBI - KELLE
 tous les
MARDIS
SAMEDIS



Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO
 tous les
JEUDIS

www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60
Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

DES PROPOSITIONS POUR ÉTENDRE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE

Ces propositions sont contenues dans le rapport d'une mission d'appui au programme sectoriel en eau et assainissement 2023. Elles découlent d'une étude qui a été initiée récemment par la Banque africaine de développement (BAD). Cette étude a été conduite par Jean Michel Ossete, expert et consultant national. Notons que ces propositions ont été enrichies par les contributions des acteurs clés, en vue de leur éventuelle mise en œuvre.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme sectoriel 2023, la Banque africaine de développement a élaboré un protocole dans le but spécifique d'assurer à chaque Congolais un approvisionnement suffisant en eau potable et un assainissement adéquat. L'objectif étant de générer des informations nécessaires à l'identification des domaines stratégiques d'intervention, en vue de la constitution d'un solide portefeuille des projets d'amélioration de la gouvernance sectorielle et d'investissement pour le développement d'infrastructures. La version provisoire de ce protocole présenté à la faveur de la restitution de l'expert national, a permis de vérifier les données et informations utilisées, de collecter les propositions d'amendements, préalables à la finalisation du document et à sa transmission à la BAD pour examen et validation. On retient à cet effet que, le Congo s'est engagé dans une réforme institutionnelle des secteurs de l'eau et de l'assainisse-

ment à travers l'adoption et la publication du code de l'eau, la création et l'opération des entités tels que l'Agence nationale de l'hydraulique rurale, le Fonds de développement du secteur de l'eau, l'Organe de régulation du secteur de l'eau et la direction générale de l'assainissement qui est en voie d'opérationnalisation. On note que le processus de formulation des documents des politiques nationales de l'eau et de l'assainissement est achevé et leur adoption par le gouvernement est imminent. De même, le gouvernement sensibilise et met en place des mécanismes de conciliation entre les demandes et les besoins actuels et futurs, afin d'améliorer les conditions de vie des populations et satisfaire l'objectif n° 6 pour un développement durable. En effet, le profil eau et assainissement met en lumière « les capacités et l'état général des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans le pays ; les modalités de financement



et de coordination des activités du secteur et les opportunités et les contraintes du secteur ainsi que les perspectives de développement en termes de programmes et activités d'investissement ». L'exposé de l'expert ressort des contraintes liées entre autres à l'absence des mécanismes et indicateurs de suivi et évaluation du développement sectoriel ; les faibles capacités de suivi et d'évaluation des ressources en eau ; du système d'information sur le secteur et du plan de renforcement des capacités des ressources humaines dans la quasi-totalité des structures du secteur et insuffisance de personnel qualifié. Il est fait état de l'insuffisance de moyens de fonctionnement

des administrations et principales institutions publiques du secteur et des moyens logistiques au niveau des institutions du secteur. On note par ailleurs, la faiblesse de la coordination sectorielle et chevauchement des rôles en matière d'assainissement et de prévention des risques de catastrophes naturelles dont les inondations ; le faible niveau de déconcentration des structures nationales et le non-transfert des responsabilités en matière d'eau potable aux collectivités locales. La seule compétence partiellement transférée est celle de l'assainissement ; la faible capacité de mobilisation de ressources financières et l'insuffisance de financements pour le développement sec-

toriel. Les défis répertoriés sont l'amélioration de la gouvernance et de la coordination sectorielles ; le renforcement des capacités des acteurs ; l'amélioration de la gestion et du suivi des ressources en eau, ainsi que la prévention des risques de catastrophes naturelles liées aux effets nuisibles de l'eau ; l'amélioration de la stratégie de communication sur le secteur et du dispositif de suivi-évaluation des interventions et de reporting sur le développement sectoriel ; l'amélioration des mécanismes de financement du développement sectoriel avec notamment une meilleure implication du secteur privé et le recours plus accru aux financements climatiques et de la planification du développement sectoriel qui devra prendre en compte la gouvernance et l'augmentation des investissements pour les infrastructures. Pour cela, il est recommandé au ministère de l'énergie et de l'hydraulique de coordonner la mise en œuvre effective des mesures proposées. Tandis que la Banque africaine de développement devra assurer le leadership afin de mobiliser les fonds pour la mise en œuvre des mesures proposées et de marquer son accord pour soutenir les projets en cours d'évaluation et pour lesquels des sources de financement sont déjà identifiées.

Ernest Otsouanga



PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

◆ Escroquerie

Dans la recherche d'un emploi à la société énergie électrique du Congo (E2C), un certain Aboisso s'est confié à monsieur Obouandé Olivier. Ce dernier se passait pour un agent de cette société capable de lui trouver un emploi à la E2C. Au terme des négociations, ils ont conclu un marché de 500.000 FCFA. Monsieur Obouandé Olivier a versé un acompte de 470.000 FCFA, pour maximiser les chances de succès du dossier, à en croire monsieur Aboisso, la victime. Il ne restait plus que 30000 FCFA pour apurer la dette. De 2021 à ce jour, monsieur Aboisso constate que les jours passent et se ressemblent. Sa situation sociale demeure inchangée. Muni d'une attestation de reconnaissance de la transaction signée par Olivier Obouandé, l'infortuné a cru utile de porter l'affaire devant le tribunal, pour escroquerie. Méfiez-vous des personnes qui vous promettent monts et merveilles.

◆ Un monsieur et sa femme se croisent à l'entrée d'un hôtel

Ceci s'est passé comme dans un film Nollywood ou mieux comme dans une scène de vie courante. Deux conjoints se sont croisés à l'entrée d'un hôtel de la place. Le mari accompagné d'un tourtereau entrait dans l'hôtel; tandis que son épouse légitime, sortait du même hôtel accompagnée d'un cavalier. Le mari pris de panique demande à son épouse « *qu'est-ce que tu es venue faire ici ?* ». La dame lui répond « *et toi-même que viens-tu faire ici ? Prend ton calme et nous le réglerons à la maison, à tête reposée. S'il te plaît évite le scandale* ». La suite de cette scène, n'est connue que des deux conjoints, car chacun avait pris sa direction. Comme quoi, la fidélité dans un foyer reste encore aléatoire chez nous, malgré la prolifération des églises de réveil.

◆ Un pasteur Ougandais et sa famille marchent tout nu dans un village

La séquence a été partagée par un utilisateur de Twitter. Une vidéo qui a laissé les utilisateurs des réseaux sociaux pantois et interrogateurs. Bon nombre d'internautes doutent de la santé mentale du pasteur et de

sa famille. Certains Ougandais ont appelé à l'arrestation de l'homme de Dieu pour avoir soumis sa femme et leur jeune fille innocente à ce qui, à leur avis, n'était pas dégradant. Le pasteur justifie cet acte ignominieux par le fait que Dieu n'a pas créé les gens avec les vêtements. Ils suivent le modèle d'Adam et Ève qui étaient nus au jardin d'Éden. Ce genre de pasteur qui se comporte comme des délinquants est à bannir. Ces faits insolites deviennent de plus en plus courants. Que Jésus-Christ revienne sur la terre des hommes, sinon, nous verrons des choses incroyables.

◆ Des trous dans les raquettes du Congo-Télécom

L'opinion des Congolais à l'égard de Congo-Telecom est plutôt bonne. Le déploiement de la fibre optique dans le pays se fait à la satisfaction des populations pour lesquelles le numérique n'est plus un mythe. De plus en plus des Congolais se bousculent devant le portillon de l'opérateur historique des télécommunications pour payer la connexion internet. Le phénomène ne s'observe pas que dans la capitale. Il l'est autant dans les villes où l'entreprise a étendu ses

extensions, notamment à Pointe-Noire et à Ouesso.

Les observateurs qui suivent l'évolution de Congo-Telecom depuis les changements intervenus à sa tête en 2019, pensent que le Directeur Général, Yves Castanou, est à la hauteur de la tâche. Cependant, des points noirs, apparemment mineurs, existent et sont de nature à altérer l'image de l'opérateur historique des télécommunications. Au nombre de ces points, figure entre autres, l'absence de permanence pendant les journées feriées. Pour preuve, des abonnés de l'arrondissement 9 Djiri sont demeurés sans internet le week-end dernier. Les raisons du désagrément n'ont pas été portées à la connaissance du public. Le répondeur de la réception renseigne que le dimanche Congo-Telecom ne travaille pas. Le lundi, en vue de rendre moins pénible l'attente au bout du fil, le répondeur propose une musique instrumentale au rythme langoureux. Ce, au grand dam des clients. On ose croire que ce n'était qu'un simple incident qui s'était produit ces trois jours. Autrement, il ne faudra plus que cela se reproduise. □

Coopération Congo-Russie

TROIS COUPLES CONGOLAIS DECORES PAR LA MAISON RUSSE POUR LEUR FIDELITE

La directrice générale de la Maison Russe au Congo, Maria Fakhruddinova a décoré le 14 juillet dernier à Brazzaville, trois couples congolais pour leur amour, leur fidélité et pour avoir fait leurs études en Russie.



Photo de famille des couples modèles

Ces couples ont été honorés à l'occasion de la 15ème édition de la journée de la famille, de l'amour et de la fidélité, célébrée chaque 8 juillet de l'année par la tradition Russe. Au cours de cette commémoration, trois couples ont été distingués, à savoir le couple Nathalia et Henri Djombo, le couple Micheline et Norbert Okiokoutina, ainsi que le couple Léa Gisèle et Claver Olivier Galessami. A cette occasion, l'ancien ministre d'Etat, ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la

pêche, Henri Djombo, s'est dit satisfait de recevoir cette récompense à la fête de la famille. Selon lui, la famille est le socle de la société. « Les familles durables construisent les sociétés durables », a-t-il dit. S'adressant à la jeunesse, il l'a exhortée à bâtir une base solide de leur cellule familiale. En effet, si la famille est solide, elle va créer une solidarité indéfectible, en vue d'affronter toutes les circonstances ensemble.

De son côté, M. Norbert Okiokoutina a remercié les deux

présidents de la République du Congo et de la Fédération de Russie qui ont permis sa formation militaire en Union Soviétique en compagnie de son épouse. « Je vous remercie pour le choix qui a été porté sur notre couple et qui nous a motivé à continuer d'observer une attitude conciliable, caractérisée par l'amour, la fidélité, afin d'honorer la famille dans son essence originelle », a-t-il souligné.

Gulit Ngou

Résultats du baccalauréat 2023

LES CANDIDATS DE L'HINTERLAND TOUJOURS AU TOP

La tendance observée ces dernières années s'est confirmée une fois de plus à la délibération du baccalauréat général, session de juin 2023. En effet, le 18 juillet dernier, on a constaté au terme de cette délibération que le département de la Cuvette a conservé son premier rang national avec 90% d'admis, suivi du Kouilou. Tandis que Brazzaville la capitale politique et Pointe-Noire la capitale économique sont les deux départements ayant réalisé des scores minables.

Sur 90 973 candidats ayant pris part au baccalauréat général, session de 2023, il y a eu 40 479, soit un taux de 44,50% qui l'ont obtenu. Ce taux est en augmentation de 5,09% par rapport aux résultats de l'année dernière.

Ces admis vont accéder aux études supérieures, la rentrée académique 2023-2024. Le constat révèle que le département de la Cuvette ouest reste en tête avec 90,02% d'admis. A la lecture des résultats, on découvre malheureusement que dans les grandes villes, Brazzaville et Pointe-Noire ne connaissent presque pas d'avancée au point où ces départements, malgré les avantages en personnel, en structures d'accueil et en équipements scolaires, sont parmi



Le président général du jury, Bellarme Iloki

les derniers.

Tels que lus par le président général du jury, Bellarme Iloki, les pourcentages des admis au bac général se présentent de la manière suivante :

Cuvette Ouest 90,02% ;
Kouilou 76,68% ;
Cuvette 76,66% ;
Likouala 70,30% ;
Sangha 69,92% ;
Lekoumou, 66,05% ;
Bouenza 62,66 % ;
Plateaux 53,65 % ;
Niari 52,65%
Brazzaville 43,81% ;
Pool 42,38% ;
Pointe-Noire 34,32 %.

Il en ressort par ailleurs que 14 admis ont obtenu la mention très bien, 12 23 la mention bien, 14 282 ont eu assez bien et 24 963 ont eu passable.

Ernest Otsouanga

Enseignement général

L'AVENIR DES MEILLEURS BACHELIERS DE MBOUNDA GARANTI

L'offre émane de la société Perenco, producteur indépendant d'hydrocarbures qui intervient sur l'ensemble du cycle de vie des projets de l'exploration au démantèlement qui couvre l'ensemble des métiers amont du secteur pétrolier. L'accord qui l'institue, existe depuis le 21. Il consiste en l'accompagnement des meilleurs des bacheliers issus du lycée d'excellence Mbounda de Dolisie, dans la poursuite des leurs études supérieures.

Signé à Brazzaville par le gouvernement congolais représenté par Jean Luc Mouthou, le ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation et la société pétrolière Perenco, conduite par son directeur général Stéphane Barc, il met en place un partenariat triennal pour la promotion de l'éducation des élites. La convention s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des meilleurs élèves identifiés au lycée d'excellence Mbounda, vers le cycle supérieur. Il accorde chaque année,

sa bibliothèque, l'aire de jeux et l'internet.

Une opportunité qui comble une partie des attentes de Jean Luc Mouthou qui en appelle à d'autres entités entrepreneuriales citoyennes d'emboîter le pas à Perenco pour garantir un meilleur avenir aux enfants. « C'est un heureux aboutissement. Je me réjouis de la signature de cet accord en faveur de cette jeunesse formée au lycée d'excellence de Mbounda dans le Niari. Je fais un clin d'œil à toutes les entreprises citoyennes à l'accompagnement de notre



Echange des parapheurs entre les deux signataires

« deux bourses d'excellence vers les études supérieures aux plus brillants. Ils pourront être intégré dans la société Perenco et formé aux métiers des hydrocarbures », indique le son directeur général qui annonce que Perenco assistera l'établissement à réorganiser

le système éducatif de prendre quelques jeunes et les soutenir, pour qu'il se construisent un devenir conséquent et digne », lance-t-il.

M.S.

LE PATRIOTE

Siège: 106 bis,
Rue Ewo - Ouenzé
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE
du 25 MARS 2010



LES LAMPIONS SE SONT ÉTEINTS SUR LA 11^{ème} ÉDITION DU FESTIVAL PANAFRICAIN DE MUSIQUE

Le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, a au nom du Président de la République Denis Sassou N'Gusso, procédé le 22 juillet 2023 au Stade Alphonse Massamba-Débat à Brazzaville, à la clôture de la 11^{ème} édition du Festival Panafricain de Musique (FESPAM).

« Au nom de son Excellence, Monsieur le Président de la République, je déclare close la 11^{ème} édition du Festival Panafricain de Musique, mais la fête continue jusqu'à tard la nuit », a dit le premier ministre à l'issue de cette grand-messe tenue du 15 au 22 juillet 2023 dans la capitale congolaise. Il avait entre autres objectifs la promotion de la musique du continent dans sa triple dimension traditionnelle, moderne et religieuse.

Cette édition a rassemblé les têtes d'affiche de la musique congolaise, africaine et de la diaspora. Elle a été riche en son et en lumière, et a permis au public de vivre une véritable fête populaire à travers les rues de Brazzaville, avec une programmation appropriée, rappelant à tous, combien cet événement est incontournable du calendrier culturel africain et international.

« Le FESPAM nous a fait défaut depuis huit ans et nous souhaitons qu'il n'y ait plus d'interruption. Il s'achève sur une note de satisfaction, surtout que les cachets accordés aux artistes étaient bien à la hauteur des prestations sur les différents sites. Nous sommes émerveillés par notre séjour en terre congolaise, pays d'accueil chaleureux et de peuple hospitalier », ont reconnu les festivaliers, tout en félicitant les autorités congolaises pour le sens de l'organisation.

De nombreux spectateurs pour la plupart des jeunes qui se sont rendus dans les différents sites situés au nord comme au sud de Brazzaville en passant par le centre pour vivre la fièvre de la fête, se réjouissent également, disent-ils, du bon déroulement de cette manifestation culturelle. « Elle nous a permis non seulement de voir de très près des artistes qu'on ne connaissait que de nom, mais aussi de savourer avec bonheur les mélodies de tous les genres musicaux invités à cet effet : la Rumba, l'Afro-urbain, l'Afro-beat, le Reggae, le Tradi-moderne,



Le Premier ministre, chef du gouvernement clôturant le FESPAM



Exhibition des festivaliers



Le passage des drapeaux des pays africains

le Slam, le Hip-hop, la World, l'Afro-décalé, le Folklore, la Rumba-salsa, le Balafon, la musique religieuse et autres», ont-ils déclaré.

Outre les spectacles qui ont électrisé les foules durant une semaine dans la capitale congolaise, l'autre temps fort de ces festivités a été la tenue du symposium, la matrice du FESPAM qui a rassemblé pendant quatre jours des dizaines d'experts en matière de la culture et des arts, venus de divers horizons pour une analyse approfondie du thème de l'édition : « la Rumba congolaise : envol de la base identitaire vers les vertices du patrimoine de l'Humanité ».

Au cours de ce symposium dont les actes ont été consignés dans un document, des musicologues, des ethnologues et des éristiques littéraires ont animé des conférences scientifiques avec débats portant notamment sur « les assises identitaires de la Rumba congolaise » ; « le rayonnement de cette musique et de cette danse en Afrique et dans le monde » ; « la relation entre la Rumba congolaise, la littérature et les autres arts » ; « quelle stratégie à mettre en œuvre pour assurer la promotion et la sauvegarde de ce genre musical ? ».

Le Marché de la Musique Africaine (MUSAF), qui est naturellement l'une des composantes du festival, s'est articulé autour de l'exposition-vente de supports phonographiques, vidéographiques, d'instruments de musique moderne et des rencontres professionnelles sur l'industrie musicale. Quant à l'exposition des instruments traditionnels de musique du Musée panafricain de la musique, elle a été également un autre haut lieu de recherche, de sauvegarde, de conservation et de promotion du patrimoine culturel tant matériel qu'immatériel : c'est la mémoire organologique du continent africain et de sa diaspora. Bon retour aux festivaliers, le rendez-vous est pris pour la 12^{ème} édition en 2028.

Gulit Ngou

11^{ème} Edition du Festival Panafricain de Musique

DON DES PAYS AFRICAINS AU MUSÉE PANAFRICAIN DE MUSIQUE

Les délégations du Maroc, de la Côte-d'Ivoire, du Tchad, du Sénégal, de la Namibie, de la République Démocratique du Congo (RDC), de la Mauritanie et de Trinité -Et-Tobago à la 11^{ème} édition du Festival Panafricain de Musique (FESPAM), ont offert le 20 juillet dans la capitale congolaise, un lot d'instruments traditionnels de musique à la ministre congolaise de l'industrie culturelle, artistique, touristique et des loisirs, Mme Lydie Pongault. Ce don d'instruments de leur pays respectif permettra d'enrichir le Musée panafricain de musique, considéré comme un lieu de sauvegarde, de recherche et du patrimoine culturel africain.

En offrant le « Djomolo », instrument de son pays, le directeur de cabinet du ministre de la Culture de la Côte-d'Ivoire, M. Florent Galaty, a indiqué que cet instrument appartient à la communauté Baoulé qui fait partie des peuples akans. « Le Djomolo est un instrument de musique traditionnelle qui est joué par deux personnes, pour montrer la concordance, la solidarité et l'harmonie », a-t-il poursuivi. Pour sa part, le ministre tchadien des Affaires culturelles, du patrimoine historique et du tourisme, M. Abakar Rozi Teguil qui a présenté le « Balafon », a félicité le Président de la République, Denis Sassou N'Guesso, pour avoir relancé le Fespam qui avait manqué à ses rendez-vous depuis plusieurs années. Il a fait savoir que le Balafon que son pays offre au Musée Panafricain de Musique, est originaire du sud du Tchad. A cette occasion, il a lancé un appel à d'autres Etats africains qui n'ont pas pu envoyer des instruments traditionnels de musique de leur pays de le faire, parce que cela relève de l'identité africaine.



Remise d'un instrument maricain à la ministre

En réceptionnant tous ces instruments au Palais des Congrès, la ministre en charge de l'Industrie culturelle, Lydie Pongault, a d'abord remercié ces pays donateurs, avant de rappeler que le Fespam n'est pas le festival du Congo, mais plutôt de tous les peuples africains pour célébrer la culture, aussi bien dans le domaine de la musique que dans le domaine de l'art traditionnel et

moderne du continent. « Bien sûr, la collection que nous avons auparavant vient d'être enrichie par plusieurs pays dont le Maroc. On n'avait pas la collection du Maroc, mais aujourd'hui, nous avons désormais deux instruments de musique qui viennent de ce pays. Le FESPAM, ce n'est pas que la musique, nous avons également un musée, un symposium et un Mar-



La ministre de l'industrie culturelle admire le balafon

ché de la Musique Africaine (MUSAF). Nous voulons qu'à travers ce musée panafricain de musique, où sont exposés les instruments traditionnels, le monde entier puisse découvrir les savoirs faire qui datent de plusieurs millénaires », a dit la ministre de l'industrie culturelle. Elle a appelé tous les peuples africains à alimenter ce musée pour permettre à tout le monde de pouvoir visiter ces œuvres

historiques. Notons qu'au cours de cette 11^{ème} édition, l'on a remarqué au niveau du MUSAF une affluence de producteurs d'instruments de musique, de tous les métiers de la musique autrement dit, le « marché des musiciens » où tous les participants ont pu trouver leur compte.

Gulit Ngou

Musique

LANCEMENT DU CONCOURS «WIDGE ZIK STAR» SAISON 3

La société de téléphonie mobile Mtn Congo a procédé le 14 juillet à Brazzaville, au lancement officiel de la 3^{ème} saison du concours de musique « Widge zik star », dans le but d'œuvrer à l'éclosion de la culture en République du Congo, en promouvant les artistes locaux.

À cours de cette édition, 100 nouveaux talents seront présélectionnés dans les villes de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Ouesso et Oyo. Parmi ces 100 jeunes, 45 seront retenus pour rentrer dans le programme du concours, et cinq candidats participeront à la finale de l'édition. Pour cette édition, les shows d'inscription se tiennent du 14 au 24 juillet 2023 via la plateforme « ayoba ». Concernant les critères de sélection, on compte le vote du public, la prestation, l'innovation et l'ap-

préciation du jury. D'après les organisateurs, le gagnant de ce concours bénéficiera, entre autres, d'un accompagnement médiatique pour l'aider à accroître son audience, d'un soutien à la production complété de son album (tournage de clips et la prise en charge du coût du studio, etc) et d'un appui pour la promotion de son album ainsi que de son image. « En adéquation avec notre vision, nous avons à cœur le problème de soutien et de promotion de l'éclosion des meilleurs talents musicaux



de notre pays. Widge zik star incarne notre engagement à soutenir la culture congolaise et à accompagner les artistes», a indiqué le directeur marketing par intérim de Mtn Congo, M. Hylod Moussana.

Pour lui, cet événement est une opportunité pour les jeunes talents congolais, dans le sens où ils bénéficieront de la puissance médiatique qu'offre ce programme. Cette 3^{ème} saison est organisée en partenariat avec les sociétés Bralico et Canal +. Les deux partenaires se sont engagés à s'impliquer davantage pour la réussite de cette édition.

Au cours de la cérémonie de lancement de cette saison, plusieurs artistes ont presté, parmi lesquels Mariusca la slameuse, Henry Massamba et le groupe « Les fantastiques ». Rappelons que la 2^{ème} saison de ce concours avait été remportée par l'artiste Henry Massamba.

G.N.

Coupe du Congo du football

VERS UNE NOUVELLE FINALE DIABLES-NOIRS-AS OTOHÔ ?

Lentement mais sûrement le temps s'écoule et on s'achemine vers une finale plutôt prévisible de la coupe du Congo. Car, depuis un moment, Dame coupe a cessé de faire des siennes, obéissant religieusement à la hiérarchie déjà indiquée par le championnat national.



Diabls-Noirs (Photo d'archives)

C'est bien cela qui commence à devenir lassant et même ennuyeux. Car on aurait pu faire comme au bon vieux temps quand Diabls-Noirs-Etoile du Cogo comptait pour match de coupe et de championnat lors des festivités de la fête de l'indépendance. Souvenons-nous, c'était déjà le cas en 1966 quand les présidents Jean Bedel Bokassa, Joseph Désiré Mobutu et, bien sûr, Alphonse Massamba-débat en avaient été illustres témoins. Mais, par la suite, les choses avaient changé au point où la coupe du Congo était devenue qualificative à une épreuve africaine. Mais, maintenant, la deuxième équipe au championnat national a pris la place

du vainqueur de la Coupe du Congo sur l'échiquier africain. Aussi, en ce moment, seuls la prime et les lauriers cueillis aux festivités d'anniversaire comptent. Mais le couple Ac Léopards-Diabls-Noirs vient de laisser place à As Otohô-Diabls-Noirs même si l'Etoile du Congo était parvenue une seule fois à faire sensation en cassant le prévisible. Ceci dit, la coupe du Congo saison 2022-2023 en est désormais aux quarts de finale dont le tirage a eu lieu le mercredi 19 juillet dernier. Finalement, la main innocente a mis en place les quatre oppositions suivantes : Saint Michel-Diabls-Noirs ; Jeunesse Sportive de Talangaï-Ac Léopards ; Fc Kondzo-Inter-club, et As

Otohô-As Cheminots. Les rencontres aller auront lieu les 26 et 27 juillet tandis que les matchs-retour se disputeront tous le 30 juillet. Quant aux demi-finales, elles opposeront d'une part le vainqueur de Saint Michel-Diabls-Noirs à celui de J.S.T-AC Léopards et, d'autre part, le vainqueur de Kondzo-Inter-club à celui d'As Otohô-As Cheminots. La manche-aller est programmée pour le 3 août et le retour pour le 7 août. La finale, comme d'habitude, aura lieu le 14 août dans l'après-midi. La matinée étant, bien sûr, réservée au semi-marathon international de Brazzaville.

Les surprises peuvent-elles intervenir ?

La surprise, au football, n'est jamais à exclure. Pour preuve, certaines équipes attendues là en quarts de finale ont dû passer par le chas d'une aiguille puisque contraintes à la loterie des tirs au but. Néanmoins, la logique a été respectée sauf pour le Cara. Maintenant, en quarts de finale, les pronostics penchent en faveur de Diabls-Noirs face à Saint Michel de Ouenzé. Mais, en demi-finales,



As Otohô (Photo d'archives)

Diabls-Noirs devrait quand même se méfier de la Jeunesse Sportive de Talangaï ou de l'Ac Léopards. Mais entre ces deux équipes, les « Fauves du Niari » auront l'avantage de jouer le match-retour à la maison. La double confrontation la plus incertaine des quarts de finale est celle qui opposera le Fc Kondzo à l'Inter club. Ce sont même ces deux équipes-là qui semblent capables de réussir un joli pied de nez à la logique. Ce n'est pas pour rien qu'elles traînent la réputation d'être fantasques à souhait. Mais encore faudra-t-il qu'elles enchaînent les beaux jours. Le dernier quart de finale, As Otohô-As cheminots, paraît

visiblement déséquilibré. Mais attention quand même à cette équipe des cheminots qui n'a rien à perdre. Mais quoiqu'il en soit Diabls-Noirs et As Otohô, en ce moment, passent pour les meilleures équipes du pays. Ce n'est pas pour rien si sur le podium du dernier championnat national ligue 1, elles occupent les meilleures marches. Elles sont même, en ce moment, en train de préparer leur entrée sur la scène africaine. C'est pour cela qu'elles seront en avance dans la préparation de la prochaine saison par rapport aux autres.

Merlin Ebalé

Nécrologie

MAURICE ONDJOLET N'EST PLUS

On s'y attendait. Car, comme le dit si bien la bible, il y a un temps pour tout. Mais concernant Maurice Ondjolet, cela faisait déjà un bon bout de temps qu'il luttait contre la mort. Notre aîné, Birago Diop, a beau affirmer que les « morts ne sont jamais morts ». Il se trouve que depuis lundi dernier Maurice Ondjolet est désormais inanimé. Il ne peut plus entendre ni parler. Mais beaucoup sont ceux de la nouvelle génération qui se posent pas mal de questions sur le personnage. Qui est-il ? Qu'a-t-il fait ? Pourquoi parle-t-on tant de lui ? Car, après tout, le sport congolais ne dispose pas d'une histoire écrite.

Maurice Ondjolet est tout simplement un des anciens géants du football congolais. Il est de ceux qui ont donné la médaille d'or au Congo lors des premiers jeux africains en 1965 en compagnie de Paul Tandou, Christian Mamboma « Goyave », Jean Claude Nzaou « Jonquet », Pierre Moumpala, Maurice Filankembo « Lipopo », Adolphe Bibanzoulou « Amoyen, Germain Gavo « Moteur », Michel Mieré « Chine », Germain Nzabana « Jadot », Michel Ongania « Excellent », Léopold Foundoux « Mulélé », Jeannot Foutika, Emile Batoukeba « Batos, Abibou Tall « Saxo », Jean Chrysostome Bikouri » Jean Michel Mbono et Malouema « Sorcier ». Maurice Ondjolet « Fontaine », pendant ces jeux africains a même assumé le rôle de capitaine de l'équipe quand Bibanzoulou « Amoyen » a été suspendu par le secrétaire d'Etat à la jeunesse et



aux sports, Claude Ernest Ndalla. Maurice Ondjolet « Fontaine » a aussi pris une part active dans la qualification du Congo à la phase finale de la coupe d'Afrique des nations en 1968 en Ethiopie.

Cette équipe, pourtant à fière allure, fut cependant battue par le Congo-Kinshasa (0-3), le Sénégal (1-2) et le Ghana (1-3). Mais avant d'en arriver là, Maurice Ondjolet fut capitaine de l'équipe du Fc Abeilles qui fit connaissance avec la coupe d'Afrique des clubs champions en 1967. Malheureusement le Fc Abeilles fut précocement éliminé par le Tout Puissant Englebert de Lubumbashi (1-3 et 0-2). C'est après la débâcle d'Asmara (Ethiopie) que Fontaine disparut de l'équipe nationale pour, finalement, embrasser la carrière d'entraîneur. Il prit en mains plusieurs équipes locales avant de conduire les Diabls-Rouges à la onzième édition de la coupe d'Afrique des nations en 1978 au Ghana.

Il fallut, pour cela, éliminer le Cameroun (0-2 et 4-0) puis le Gabon (3-2 et 3-3). Mais, à Kumasi, le Congo s'inclina d'entrée devant l'Ouganda (1-3) avant de tomber devant le Maroc (0-1) et partager avec la Tunisie (0-0) qui était qualifiée pour la coupe du monde en Argentine. Maurice Ondjolet, comme joueur, était un milieu de terrain qui est resté fidèle au Fc Abeilles à Pointe-Noire. Très endurant, athlétique, mobile, précis dans ses passes et bon frappeur Maurice Ondjolet fut un des cadres de l'équipe nationale. Malheureusement, depuis quelque temps il était tombé malade et n'a plus jamais pu se relever. Le Patriote s'était même permis de relayer ses plaintes mais la mort a fini par prendre le dessus. Que son âme repose en paix !

Nathan Tsongou

Eliminatoires de la coupe du monde 2026 de Football

LE CONGO A FRÔLÉ L'ÉLIMINATION SANS JOUER

La ville d'Abidjan en Côte d'Ivoire a abrité tout récemment la 45^{ème} assemblée générale ordinaire de la Confédération africaine de Football (C.A.F). Une assemblée au cours de laquelle les délégués congolais ont pu faire fonctionner à la perfection la diplomatie souterraine au point d'éviter au Congo l'humiliation d'être écarté des éliminatoires de la coupe du monde 2026 pour cause de négligence administrative.



vue de la salle de tirage

Il y avait déjà eu l'affaire Christian Letard qui avait vu l'ancien entraîneur-sélectionneur des Diablies-Rouges football se faire les poches sur le dos du Congo parce que la partie congolaise avait pris un malin plaisir à négliger les décisions rendues par les instances internationales du football aux dépens de notre pays. Alors, la dette vis-à-vis du technicien français a fini par prendre une dimension astronomique. Le Congo a dû se plier en enrichissant bêtement Christian Letard alors que cet argent aurait pu servir à autre chose. Mais voilà que la même chose se répète. La Fifa a donné raison à Sébastien Migné qui réclamait un salaire de 13 millions de francs CFA dû par le Congo au moment

de la séparation. De façon inexplicable, le Congo a plutôt choisi d'ignorer superbement cette dette et, finalement, avec le jeu des majorations, le Congo était sommé de payer près de quatre cent millions de francs Cfa au plus tard le 11 juillet 2023. Sinon le Congo se faisait exclure des éliminatoires de la coupe du monde 2026 et sans doute aussi des éliminatoires de la C.A.N. Côte d'Ivoire 2023. Là aussi, on a noté comme une nouvelle négligence du Congo car la réaction officielle du Congo n'a eu lieu que le 12 juillet et la lettre d'engagement n'est parvenue à la C.A.F que le 13 juillet. Entre-temps, le Congo était déjà au courant de la menace de la Fifa depuis le 19 juin 2023.

C'est dire que le Congo était au bord de l'exclusion de toutes les compétitions internationales et ceci à cause de la lourdeur administrative. Mais fort heureusement le président de la fédération congolaise de football, Jean Guy Blaise Mayolas, est parvenu à convaincre « sa » hiérarchie internationale de retarder la sentence, la date butoir étant déjà été largement dépassée. Mayolas a été entendu et le 12 juillet 2023 le ministre de l'économie et des finances l'a aidé par cette lettre où le Congo s'engageait à payer tout l'argent réclamé.

Et puis finalement un tirage salé pour le Congo

La main innocente a mis en

place neuf groupes de six sur la base de chapeaux établis auparavant. Le Congo, compte tenu de sa valeur actuelle, figurait dans le chapeau III comme la Guinée-Bissau, la Mauritanie, le Bénin, l'Angola, le Kenya, l'Ouganda, la Namibie et Madagascar. Les têtes de série étant l'Egypte, le Sénégal, le Nigéria, le Cameroun, le Maroc, la Côte d'Ivoire, l'Algérie, la Tunisie et le Mali. Finalement le Congo est tombé dans le groupe E où il devra affronter le Maroc, la Zambie, la Tanzanie, le Niger et l'Erythrée. Là-dedans, il y a deux équipes qui paraissent comme adversaires incommodes pour le Congo. Il s'agit précisément du Maroc



Le président de la Caf, Patrice Motsepe



Le Président de la Fifa Gianni Infantino

que le Congo n'a jamais battu car les deux pays ne se rencontrent généralement qu'en tournoi final de la coupe d'Afrique des nations notamment en 1972 au Cameroun (1-1), en 1978 au Ghana (0-1) et en l'an 2000 au Nigeria (0-1). En match amical disputé en 2009 à Rabat les deux pays avaient partagé sur le score d'un but partout. Par contre la Zambie a déjà été battue par le Congo (0-1) à Pointe-Noire en 1997 et au retour la Zambie l'avait emporté par 3-0 dans le cadre des éliminatoires de la CM 98. En 1974, dans le cadre des demi-finales de la C.A.N. La Zambie avait battu le Congo par 4 à 2 après prolongation. En 2011 aussi la Zambie avait étriillé le Congo (4-0) à Lusaka après un nul (1-1) à Brazzaville. L'Erythrée et même la Tanzanie restent pour leur part des adversaires à découvrir alors que le Niger est, pour sa part plutôt prenable.

Merlin Ebalé

RÉFLEXION

UNE PARTICIPATION AVEC QUELLES AMBITIONS ?

Les neuvièmes jeux de la francophonie s'ouvrent vendredi prochain à Kinshasa (R.D.C). Notre pays, en sport, y sera représenté par toutes les disciplines inscrites au programme. Une réunion à ce propos s'est tenue jeudi dernier au ministère en charge des sports avec toutes les fédérations concernées. Et l'ordre du jour a essentiellement porté sur les préparations administrative et technique. Peut-être, a-t-il été question de faire tout simplement le point avant la traversée. Car autrement cela ressemblerait à quelque chose de très grave en évoquant la préparation technique en ce moment. Tout serait déjà fin prêt à cette heure-ci

Mais nous l'avons déjà dit et redit. La culture de préparation fait vraiment défaut au Congo et nous restons obstinément accrochés à la logique selon laquelle « l'essentiel est de participer ». Et pourtant, partout ailleurs, on est déjà à « plus haut, plus vite, plus fort ». C'est dire qu'on ne s'engage plus à ce genre de compétitions pour apprendre mais seulement pour gagner. Ce n'est pas pour rien que ces compétitions sont espacées de quatre ans. Quatre ans, c'est pour détecter, former et, bien sûr, rendre performant.

En ce moment-là, la compétition devient une jauge où l'on teste le travail abattu en l'espace de quatre ans. C'est finalement l'amateurisme qui est en train de tendre vers sa

disparition. Car chaque jour des études sont menées pour parfaire la qualité de la préparation sur tous les plans. Or, le congolais continue, pour sa part, à considérer le sport comme un simple loisir. Ce qui, tout naturellement, explique les contre-performances à ne plus finir. Mais à chaque fois que les choses sont prises au sérieux, les fruits ne manquent pas. C'est le cas de la CAN junior de football en 2007 quand un grand sérieux a été mis dans la préparation à l'initiative du président de la république en personne. Cela a aussi été le cas avec les jeux africains du cinquantenaire quand tout le monde, dans le sport, s'est donné la main pour la recherche de l'excellence. Le Congo, a fini

par faire les meilleurs jeux de son histoire, entrant pour la première fois dans le top 10 du classement africain.

Mais quatre ans après, à Rabat (Maroc), le Congo est retombé dans ses travers habituels. C'est le traitement qui attend le Congo tant à Kinshasa maintenant qu'au Ghana l'année prochaine. Il n'est pas sûr que la chance et le hasard puissent nous accompagner encore. Car, le plus souvent, c'est là que résident nos espoirs. Malheureusement les surprises, dans ce domaine, n'ont jamais longue vie. Nous avons intérêt à le comprendre de façon définitive.

Georges Engouma